

## SOMMAIRE

<b>3.DIAGNOSTIC.....</b>	<b>3</b>
3.1.Inventaire des enjeux.....	3
3.1.1.Risque inondation : bâti en zone inondable & enveloppe des zones inondables (crues fréquentes).....	3
3.1.2.Risque mobilité.....	4
3.1.3.Risque pollution : suivi qualité de l'eau.....	5
3.1.3.1.Extrait du Diagnostic SAGE Charente – sous-bassin 12 : Soloire – Coran – Bourru (EPTB).....	5
3.1.3.2.Pré-Diagnostic pour le SAGE Charente : Antenne, Soloire, Coran et Romède .....	6
la Soloire à Sonnac.....	6
Le Tourtrat.....	7
la Soloire à Nercillac.....	8
Le Briou.....	9
le Dandelot.....	9
L'Antenne à Mons.....	10
Le Baronneau.....	10
le Ris Bellot.....	11
L'Antenne à Javrezac.....	11
Le Coran en amont de Saint-Bris-des-Bois.....	11
le Coran en aval de l'étang de Saint-Césaire.....	12
Le Coran à Saint-Sauvant.....	12
3.1.4.Risque ressource.....	13
3.1.4.1.Prélèvements.....	13
Eau Potable.....	13
Prélèvements industriels.....	14
Prélèvements agricoles.....	15
3.1.4.2.Suivi des étiages.....	16
3.1.5.Risque écologique.....	17
3.1.5.1.Continuité Écologique.....	17
3.1.5.2.Diversité du Lit Mineur.....	20
Plantes aquatiques exotiques.....	20
Substrats Limoneux.....	21
3.1.5.3.Ripisylve.....	22
Plantes exotiques terrestres.....	22
Tronçons avec des portions de ripisylve absente.....	23
Densité importante d'embâcles.....	24
Ripisylve au peuplement déséquilibré.....	25
3.1.5.4.Morphologie.....	26
3.2.Partage du diagnostic territorial.....	28
3.2.1.Traitement et synthèse des données.....	28
3.2.2.Présentation des éléments du constat aux élus.....	30
3.3.Hiérarchisation des enjeux du territoire où les MO sont compétents.....	31
3.4.Hiérarchisation des objectifs opérationnels.....	33
3.4.1.Retour des Communes.....	33
3.4.2.Synthèse.....	34
Bâti.....	34
Continuité Biologique.....	34
Diversité du lit et Morphologie.....	34

Ripsisylve.....	34
3.4.3.Par Entité de Gestion.....	35
3.5.Croisement des objectifs opérationnels avec les objectifs du SDAGE, PDM, PAOT.....	36
3.6.Détermination des règles de gestion découlant des objectifs opérationnels.....	37

**(ICI CARTE DES ZONES INONDABLES)**

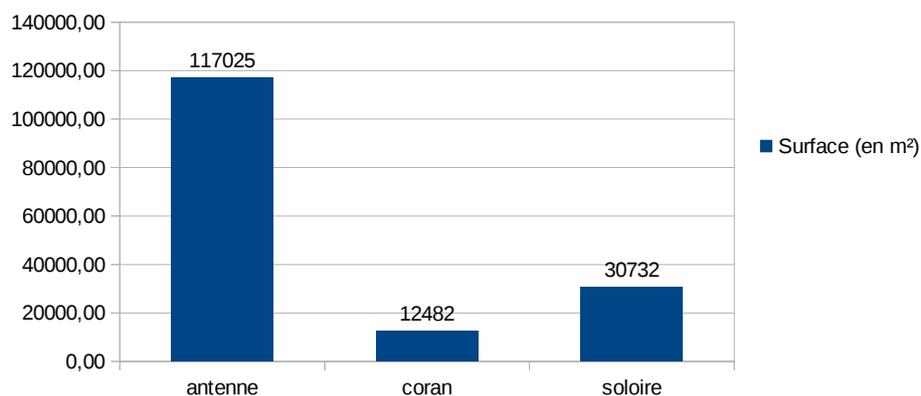
## 3. DIAGNOSTIC

### 3.1. INVENTAIRE DES ENJEUX

#### 3.1.1. RISQUE INONDATION : BÂTI EN ZONE INONDABLE & ENVELOPPE DES ZONES INONDABLES (CRUES FRÉQUENTES)

##### SURFACE DE BÂTI EN ZONE INONDABLE

par bassin versant



BASSIN	COMMUNE	SURFACE (en m²)	TOTAL
antenne	AUJAC	6094	117025
	AUMAGNE	3349	
	AUTHON-EBEON	12256	
	BAGNIZEAU	19	
	BLANZAC-LES-MATHA	2631	
	BRESDON	194	
	BRIE-SOUS-MATHA	530	
	BRIZAMBOURG	28	
	BURIE	535	
	CHERVES-RICHEMONT	2896	
	COGNAC	11378	
	COURCERAC	4938	
	CRESSE	577	
	GIBOURNE	704	
	HAIMPS	2604	
	JAVREZAC	10280	
	LA BROUSSE	4439	
	LE SEURE	1401	
	LES TOUCHES-DE-PERIGNY	2194	
	LOUZIGNAC	1380	
	MASSAC	1307	
	MATHA	10316	
	MESNAC	1929	
	MIGRON	14634	
	MONS	617	
	PRIGNAC	686	
SAINT-LAURENT-DE-COGNAC	1737		
SAINT-OUEN	3435		
SAINTE-MEME	585		
SEIGNE	3431		
THORS	9921		

BASSIN	COMMUNE	SURFACE (en m²)	TOTAL
coran	CHANIERES	306	12482
	DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	86	
	SAINT-BRIS-DES-BOIS	4293	
	SAINT-CESAIRE	3371	
	SAINT-SAUVANT	4426	
soloire	BOUTIERS-SAINT-TROJAN	1539	30732
	NERCILLAC	9279	
	NEUVICQ-LE-CHATEAU	279	
	REPARSAC	1431	
	SAINT-BRICE	3683	
	SAINTE-SEVERE	3995	
	SIECQ	1273	
	SONNAC	9253	

Tableau 1: Surface de bati (en m2) en zone inondable par commune

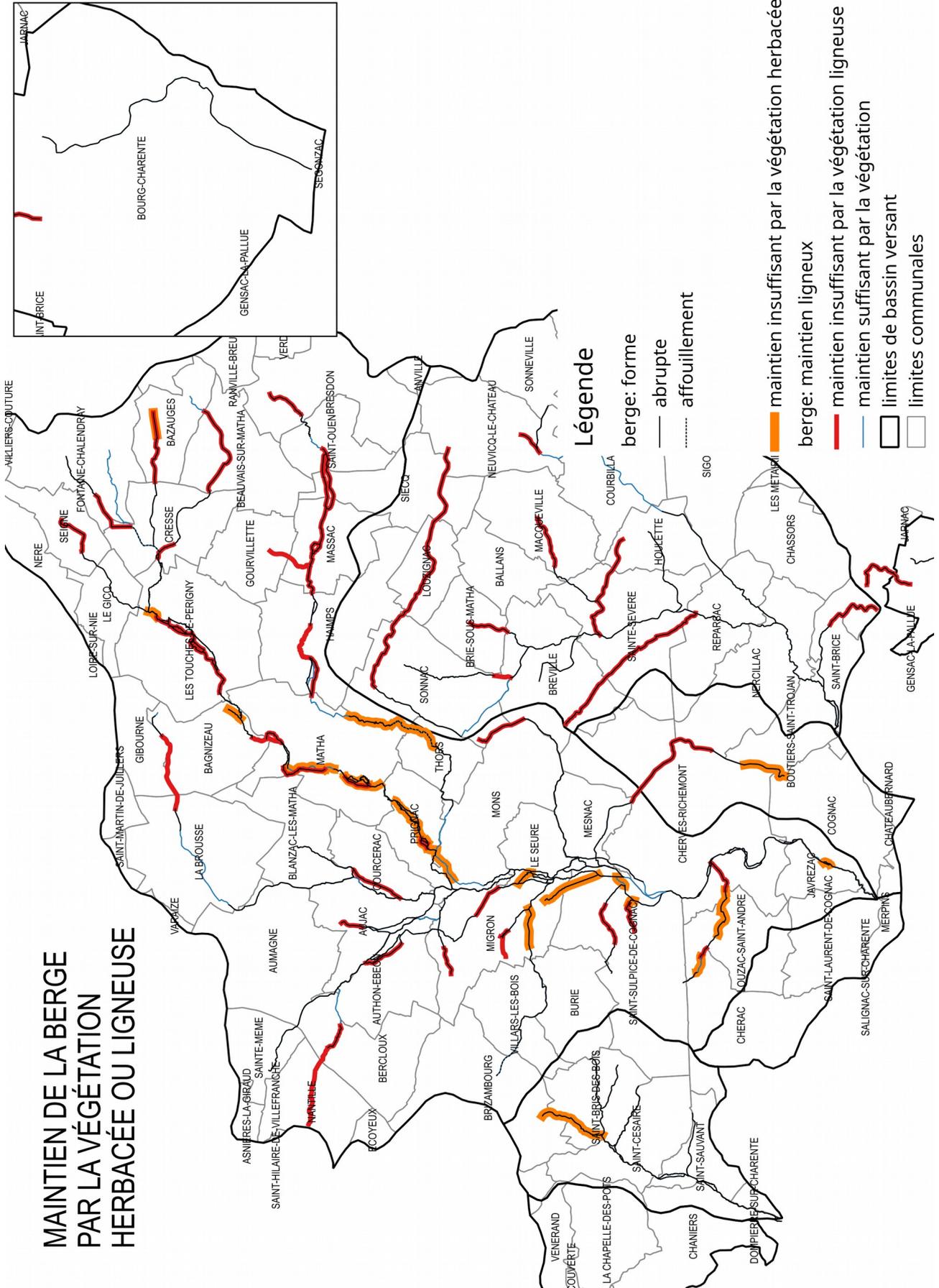
La surface totale de bati en zone inondable (fréquente) est de 160 239 m<sup>2</sup>, cette donnée provient du coisement cartographique de l'enveloppe des zones inondables avec les données cadastrales. Il comprend donc à la fois les maisons d'habitations et les batiments annexes car nous ne sommes pas en mesure avec les données à notre disposition d'être plus précis. Cela nous donne toutefois une idée de la vulnérabilité aux crues par commune. Les Maires déplorent parfois une définition des enveloppes un peu trop large selon eux par rapport à la réalité de terrain.

Notons que quelques secteurs sont particulièrement vulnérable pour de petits événements. Nous avons ainsi une maison au lieu-dit Le Frêne (Les Touches de Périgny), une autre à Marestay

(Matha), puis à Mesnac.



# MAINTIEN DE LA BERGE PAR LA VÉGÉTATION HERBACÉE OU LIGNEUSE



### 3.1.2. RISQUE MOBILITÉ

La carte ci-dessous permet de faire une synthèse rapide des tronçons de cours présentant une problématique de maintien de berge. Ce sont donc les tronçons dont les berges sont abruptes ou présentent un affouillement (trait noir fin), sur lesquels la végétation ligneuse et/ou la végétation herbacée ne joue pas leur rôle de maintien.

<b>FORME DE LA BERGE</b>	<b>MAINTIEN PAR LES LIGNEUX</b>	<b>MAINTIEN PAR LES HERBACÉES</b>	<b>IDENTIFIANT</b>	<b>LONGUEUR</b>	<b>TOTAUX</b>	
abrupte	Insuffisant	Insuffisant	A16-2	987	2584	11956
			A20_1	315		
			A20_2	454		
			BZ1	828		
	Correct	Insuffisant	A3	535	9372	
			A15	608		
			A16	953		
			A18	924		
			A19	1059		
			A20	1106		
abrupte/douce	Insuffisant	Correct	B6	2039		
			RB6	882		
			RB7	1266		

Le présent plan de gestion n'a pas été axé sur les problématique de mobilité. L'étude diachronique nous a permis de constater que notre réseau hydrographique n'était pas soumis à ce phénomène.

Le cours d'eau a changé de tracé là où l'homme a réalisé des travaux (souvent très lourds) pour le faire. Suite à ces travaux, nous avons effectivement quelques tronçons qui présentent des problèmes d'érosion latérale. Mais il s'agit là d'un réajustement naturel de ce dernier suite aux travaux notamment de rectification.

La plupart du temps, le cours rectifié et/ou recalibré présente plutôt un problème d'enfoncement du lit mineur. Les crues n'étant plus débordantes que pour des fréquences de retour bien plus importantes qu'avant travaux, l'ensemble des processus morphodynamique ont lieu à l'intérieur du lit mineur (au lieu d'être étalé sur le lit majeur), cela engendre donc un enfoncement progressif de ce dernier. D'ailleurs la cartographie des hauteurs de berge représente assez bien les secteurs qui ont été le plus touchés par ces travaux hydrauliques. L'enjeu ici serait plutôt de laisser le cours d'eau revenir naturellement à sa situation d'équilibre, voir, quand la dynamique est insuffisante, à le replacer dans son lit mineur. Le parti pris sur notre territoire est de tout d'abord recharger l'ancien cours afin de pouvoir reconnecter plus facilement l'ancien lit et éviter l'érosion régressive au sein de ce dernier (liée à la différence d'altitude entre les deux).

Il apparaît également que les propriétaires riverains sont très réticents face à ces projets de reméandrage. Cela demandera donc un travail complémentaire de sensibilisation et de concertation. Toutefois, diverses discussions ont été menées, notamment avec le service Espaces Naturels Sensibles du Département de la Charente-Maritime. Il est donc proposé de développer ce travail lors d'une prochaine mise à jour du PPG.

### 3.1.3. RISQUE POLLUTION : SUIVI QUALITÉ DE L'EAU

#### 3.1.3.1. EXTRAIT DU DIAGNOSTIC SAGE CHARENTE – SOUS-BASSIN 12 : SOLOIRE – CORAN – BOURRU (EPTB)

On observe des proliférations végétales importantes en période estivale, notamment d'algues filamenteuses, phénomène quasi-généralisé sur les cours d'eau, notamment le Briou, le Dandelot (succession de biefs sans courant), l'Antenne amont et la Soloire.

Cela résulte de la conjonction de débits très faibles (peu de courant, hauteurs d'eau faibles, ripisylve insuffisante...) et de la présence de nutriments dans les cours d'eau, dont les nitrates fortement présents (>40mg/L) mais qui diminuent d'amont en aval, conformément à l'occupation du sol. L'eutrophisation est également liée à la présence d'autres nutriments (phosphate,...).

En parallèle, on observe des pesticides très présents sur le Coran, mais surtout sur l'Antenne, la Soloire (somme des concentrations 3 µg/L) et le Tourtrat (somme des concentrations 10 µg/L). Diuron, glyphosate et AMPA, sulfosate, alachlore, aminotriazole, sont principalement des herbicides de printemps et d'été sur grandes cultures et vignes, qui sont retrouvés sur le territoire majoritairement en été, ainsi que du métaldéhyde (molluscicide utilisé en grandes cultures).

Du cuivre est mesuré à teneur très forte dans les sédiments de la Soloire, qui est hérité des anciennes pratiques viticoles, avec un stockage fort dans les sols puis les sédiments. Selon les experts, en 2012 les conditions climatiques ont nécessité d'utiliser des doses importantes de cuivre.

On observe peu de matières en suspension ce qui est lié à la forte perméabilité des sols donc à l'infiltration importante des précipitations, contrairement à d'autres secteurs du bassin Charente.

Les pollutions organiques enregistrées sur le secteur seraient issues de deux activités principales :

- Rejets de vinification : lors du lavage des cuves et de la distillation, ou lors des vendanges en octobre-novembre, on peut retrouver dans les fossés et les petits cours d'eau des eaux chaudes de lavage des cuves, des moûts. De nombreuses améliorations des pratiques sont à noter depuis plusieurs années, notamment avec des lavages en bout de champ.
- Assainissement collectif et domestique. Beaucoup de communes sont implantées en bord

de cours d'eau, sans solution facile de traitement des eaux usées. On retrouve également des branchements d'assainissement dans les réseaux d'eaux pluviales, qui partent sans traitement dans les cours d'eau. Trois communes sont à traiter en priorité : Le Seure (Antenne), Thors (Briou) et Réparsac (Soloire). Par ailleurs, certaines distilleries seraient raccordées sans convention aux stations d'épuration, pouvant causer quelques dysfonctionnements. D'une manière générale, il y aurait besoin d'appuyer et d'orienter les communes lors de l'élaboration des documents d'urbanisme pour la prise en compte de l'assainissement, notamment pluvial (favoriser l'infiltration, traiter les eaux avant rejet,...). De nombreux diagnostics d'assainissement n'ont, par ailleurs, pas encore été effectués et il n'existe pas de cadre facilitant l'assainissement des petits collectifs, bien que l'adoption de schémas d'assainissement soient obligatoires.

Concernant le secteur agricole, de grosses améliorations ont eu lieu dans le cadre des pratiques viticoles depuis une ou deux décennies, avec une diminution des doses de produits phytosanitaires appliqués. Ces améliorations se poursuivent actuellement avec des investissements et des aides au fonctionnement en lien avec des pratiques durables : amélioration des techniques d'application (Plan végétal environnement), récupération des fonds de cuve, limitation des pertes de produits... (constat d'amélioration locale sur le Ri Bellot bien que ce dernier soit toujours classé en état moyen vis-à-vis des paramètres DCE).

D'une manière générale, la filière Cognac travaille au développement d'une politique globale environnementale durable (économie, société, protection sanitaire, environnementale,...) reposant notamment sur l'accompagnement des producteurs pour raisonner leurs pratiques, tout en assurant la rentabilité économique. L'enherbement des inter-rangs s'est ainsi développé, ces dernières années, sur le vignoble sur la majorité du territoire, en adaptation avec les contextes locaux. Cependant, il persiste encore de nombreux points noirs. Par exemple sur le Coran, on note une baisse de l'enherbement ces dernières années, ayant pour conséquence un lessivage plus important des sols. Il existe, également, des désherbages « sauvages » impactant fortement les fossés et les cours d'eau.

Le retour d'expérience sur le bassin versant du Né et les territoires Re-Source seront à prendre en compte vis-à-vis de la mise en place d'actions durables et intégrées.

Enfin d'anciens captages artésiens abandonnés (forages agricoles, de particuliers,...) auraient un impact sur les nappes et les rivières, mal connu et qui nécessiterait d'être étudié.

### 3.1.3.2. PRÉ-DIAGNOSTIC POUR LE SAGE CHARENTE : ANTENNE, SOLOIRE, CORAN ET ROMÈDE

Toujours à l'occasion de l'élaboration du Diagnostic du SAGE Charente, un travail de synthèse (février 2012) des données sur la qualité de l'eau réalisé par l'EPTB et mis en lien avec les connaissances de terrain des techniciens de rivière puis des élus lors d'un comité syndical a permis d'élaborer le diagnostic ci-après.

#### ▶ **LA SOLOIRE À SONNAC**

- ✓ **Pollution organique** : On enregistre en septembre une diminution du taux de saturation en oxygène indicateur d'une pollution organique légère (dégradation de la matière organique par respiration et consommation d'oxygène par les micro-organismes). Les apports d'eaux usées (assainissement domestiques?) associés à un débit d'étiage réduit seraient à l'origine de cette altération.
- ✓ **Présence excessive de nitrates** : Les trois premiers prélèvements contiennent de fortes concentrations en nitrates, proches de 50mg/l. La dissolution des nitrates présents dans les sols (reliquats d'amendements azotés) par les eaux ruisselant vers la rivière seraient à l'origine de ces fortes teneurs. Par la suite, les concentrations diminuent, probablement consommés par les végétaux à l'origine d'une certaine eutrophisation (cf pollution organique).
- ✓ **Eutrophisation moyenne (présence de phosphore)** : Un bloom phytoplanctonique est détecté en juillet avec des teneurs importantes en chlorophylle a. La diminution des débits et l'augmentation de l'ensoleillement seraient les facteurs déclencheurs de ce

bloom. Celui-ci implique la présence de nutriments en excès. Si l'azote est bien identifié avec les fortes teneurs en nitrates (cf présence excessive en nitrates), il n'en va pas de même pour le phosphore, pourtant limitant en eaux douces pour les phénomènes d'eutrophisation. Le phosphore est apporté en rivière soit sous forme minérale (orthophosphates par les eaux usées domestiques...), soit sous forme organique, absorbée sur des particules érodées du sol. Sous cette seconde forme, c'est à la suite d'événements pluvieux importants et sur des bassins rendus sensibles à l'érosion des sols (arrachage de haies, drainage des terrains,...) que le phosphore atteint les rivières. Il sédimente ensuite dans le fond du lit où il reste disponible pour les végétaux comme élément nutritif, mais n'est plus présent dans la lame d'eau. Ceci peut expliquer que sa présence ne soit pas révélée par les analyses en eau brute lors des prélèvements dont le calendrier est établi en début d'année et peut ne pas intégrer de passages après des événements pluvieux.

- ✓ **Très mauvaise qualité liée aux pesticides** : C'est notamment en juillet que l'on enregistre de forts dépassements des concentrations en produits phytosanitaires : Glyphosate (1,56µg/l), son produit de dégradation AMPA, méthaldéhyde, plyphosinate, aminotriazole. Il est à noter que Sonnac est signataire de la charte Terre Saine. L'origine de ces pesticides pourrait être liée à des pratiques agricoles.
- ✓ **Pressions exercées** :
  - ✓ Domestiques : problèmes de raccordement d'assainissement à Sonnac ;
  - ✓ Industrielles :
    - ✓ distillerie Les Vignes de Sonnac
    - ✓ autres foyers potentiels suspectés (vidange de cuve...) à proximité du Breuil ? Non identifiable en 2011 (rivière déjà à sec lors de la prospection).

#### ► **LE TOURTRAT**

- ✓ **Des étiages de plus en plus long** : Les aménagements en rivière (reprofilage) et sur les versants (suppression des haies...?) semblent à l'origine d'une aggravation des étiages avec accélération du ruissellement de l'eau vers l'aval et assèchement rapide en période estivale. Ces dernières années, on a noté des retards de plus en plus longs des retours de l'eau en rivière.
- ✓ **Des pollutions organiques importantes** : Le taux de saturation en oxygène de cette station dépasse rarement 80%, même en période de plus hautes eaux (débit plus important, réoxygénation par brassage,...), ce qui pourrait indiquer une pression organique quasi constante sur cette station. C'est en période d'étiage que l'on enregistre les plus forts pics de concentration en carbone organique dissous compris entre 7 et 10 mg/l. Ces pollutions organiques, essentiellement dissoutes, entraînent alors des chutes de taux de saturation en oxygène jusqu'à 20%... On observe parallèlement, notamment en novembre 2010, de fortes concentrations en formes azotées incomplètement oxydées (ammonium et nitrites). Les conditions d'anoxie dues aux pollutions organiques pourraient expliquer l'accumulation excessive de ces formes azotées incomplètement oxydées (transitoires dans la dégradation de l'azote organique en nitrates). Néanmoins, ces molécules peuvent également témoigner de l'impact de rejets d'eaux usées (cf pollutions minérales) en rivières où le débit est faible (peu de dilution).
- ✓ **Des pollutions minérales : conséquences de rejets polluants en rivière à faible débit** : On retrouve dans le prélèvement de novembre 2009, en plus des nitrites et de l'ammonium, la plus forte concentration en orthophosphates, forme minérale représentant la grande majorité du phosphore total, en augmentation régulière en cours d'année. Cette observation suggère l'apport direct régulier d'orthophosphates (ainsi que d'ammonium et de nitrites) dans la rivière dont le débit déclinant entraîne une dilution diminuant en cours d'année et donc des concentrations de plus en plus élevées (empirées par les conditions anoxiques liées aux apports carbonés).

- ✓ **Un cycle annuel des nitrates indiquant des apports excessifs et suggérant des phénomènes d'eutrophisation** : Si les nitrates voient leurs concentrations fortement diminuer au cours de l'année, on enregistre au printemps des concentrations proches du seuil du bon état (47,9mg/l pour 50mg/l). L'eau s'écoulant hypodermiquement dans les sols des versants, dissout les nitrates apportés en excès par la fertilisation (agricole) et les entraîne vers le cours d'eau. On peut supposer que la diminution saisonnière des nitrates en cours d'année est due à une consommation par la végétation de la rivière dont le développement important est permis par l'apport d'éléments nutritifs importants, le phosphore notamment (facteur limitant de l'eutrophisation en eaux douces). Il est également possible que la plus grande stagnation de l'eau liée aux faibles débits d'étiage, soit à l'origine d'une plus grande dénitrification bactérienne (dégagement d'azote gazeux).
- ✓ **Des conséquences néfastes importantes sur les équilibres biologiques** : En 2009 et 2010, la note IBG calculée sur cette station (sur la base des caractéristiques des peuplements de macroinvertébrés du fond du lit) atteint respectivement 10 et 12/20. L'état moyen de ce point de vue confirme de fortes incidences des pollutions organiques révélées par les indicateurs physicochimiques (cf étiages). Celles-ci sont à l'origine de colmatage des substrats dont la diversification est elle-même réduite du fait des aménagements auxquels la rivière a été soumise. Les taxons les plus polluosensibles ne peuvent se développer et les peuplements de macroinvertébrés se trouvent déséquilibrés. L'impact des rejets (eaux usées domestiques ou autres) parallèlement à des débits faibles (en lien avec l'aménagement structurel en rivière et sur le bassin) paraît donc avéré et particulièrement important sur ce cours d'eau.
- ✓ **Pressions exercées** :
  - ✓ Industrielles : usine transformation laitière à Réparsac
  - ✓ Agricoles : d'importantes modification du tracé du cours d'eau

#### ▶ **LA SOLOIRE À NERCILLAC**

- ✓ **Impacts négatifs des eaux du Tourtrat : pollutions organiques et minérales** : En 2009, le déclassement en état écologique moyen semble une conséquence des dégradations identifiées sur le Tourtrat dont les eaux viennent alimenter la Soloire en amont de la station de suivi à Nercillac. On retrouve en effet, dans des proportions moindres, les mêmes types d'altérations aux mêmes périodes, notamment les pollutions organiques dissoutes (baisse du taux de saturation en oxygène) et secondairement des traces de pollutions minérales aux orthophosphates (PO<sub>4</sub>). L'origine des perturbations serait donc à rechercher essentiellement sur le Tourtrat, les eaux de la Soloire en amont de la confluence avec cet affluent semblant jouer un rôle de dilution des pollutions en provenance du Tourtrat.
- ✓ **Des nitrates moins présents que sur l'amont du bassin** : L'autoépuration de la rivière semble à l'origine de la diminution des teneurs en nitrates d'amont en aval. Les proliférations végétales (eutrophisation) seraient en effet à l'origine d'une consommation de ces nitrates. Les plus hautes valeurs enregistrées n'excèdent pas 40mg/l.
- ✓ **Impacts sur les populations biologiques** : En 2011, la note IBD apparaît bonne, en conformité avec la bonne qualité globalement enregistrée cette année. L'analyse de la liste floristique dénote cependant un milieu riche en nutriments.  
En 2004, la note IBG apparaît relativement constante en qualité moyenne. Les incidences des pollutions organiques révélées par les indicateurs physicochimiques (cf impact du Tourtrat) en provenance du Tourtrat semblent avérées. Celles-ci sont à l'origine de colmatage des substrats dont la diversification est elle-même réduite du fait d'aménagements auxquels la rivière a été soumise. Les taxons les plus polluosensibles ne peuvent se développer et les peuplements de macroinvertébrés se trouvent déséquilibrés. Ce déséquilibre touche également les populations piscicoles avec un IPR moyen en 2009. Cette information suggère une dégradation généralisée (non spécifique

à la station) des conditions de vie et notamment de l'habitat sur la Soloire, en lien avec son aménagement et les pressions organiques auxquelles elle est soumise (apports du Tourtrat).

En 2010, on observe, parallèlement à des taux de saturation en oxygène bas toute l'année, une diminution de l'IBG, ce qui semble conforter l'impact des pollutions organiques sur les peuplements animaux.

✓ **Pressions exercées :**

- ✓ Industrielles : usine de traitement des déchets ménagers sur le Capitaine.

▶ **LE BRIOU**

- ✓ **Mauvais état lié aux nitrates :** Sur les 3 premiers prélèvements de 2011, les concentrations en nitrates sont très excédentaires, bien supérieures au seuil de bon état (50mg/l) avec des valeurs atteignant 65mg/l. L'eau s'écoulant hypodermiquement dans les sols des versants, dissout les nitrates apportés en excès par la fertilisation (agricole) et les entraîne vers le cours d'eau.

Par la suite, on assiste à une forte diminution des concentrations de nitrates. Ceux-ci sont probablement en partie assimilés par la végétation rivulaire (eutrophisation?). Les faibles débits d'étiage peuvent également être à l'origine d'une stagnation des eaux favorables à la dénitrification bactérienne (dégagement d'azote gazeux).

- ✓ **Mauvaise qualité liée aux pesticides :** Sur les 3 premiers prélèvements de 2011, les concentrations en nitrates sont très excédentaires, bien supérieures au seuil de bon état (50mg/l) avec des valeurs atteignant 65mg/l. L'eau s'écoulant hypodermiquement dans les sols des versants, dissout les nitrates apportés en excès par la fertilisation (agricole) et les entraîne vers le cours d'eau.

Par la suite, on assiste à une forte diminution des concentrations de nitrates. Ceux-ci sont probablement en partie assimilés par la végétation rivulaire (eutrophisation?). Les faibles débits d'étiage peuvent également être à l'origine d'une stagnation des eaux favorables à la dénitrification bactérienne (dégagement d'azote gazeux).

- ✓ **Pollution organique ponctuelle mesurée en septembre :** On enregistre en septembre une pollution organique mesurée par une baisse du taux de saturation en oxygène. Des rejets domestiques auxquels peuvent s'ajouter des rejets saisonniers de vinification dans un contexte de faibles débits (donc faible dilution) peuvent être à l'origine de cette altération.
- ✓ **Pollution ponctuelle de nitrites :** En mai, on enregistre un léger dépassement de la concentration en nitrites. L'origine de ces derniers pourrait être des rejets directs ou une conséquence de conditions réductrices du milieu à l'origine d'une dégradation incomplète de l'azote organique. Cependant, le taux de saturation en oxygène qui reste élevé et l'absence de matières organiques oriente plutôt vers un apport exogène des nitrites.

✓ **Pressions exercées :**

- ✓ Domestiques : problème de raccordement des assainissements à Thors (rejets directs)
- ✓ Industrielles : effluents vinicoles en aval mais également en amont de la station

▶ **LE DANDELLOT**

- ✓ **Une eutrophisation structurelle non phytoplanctonique source de matières organiques :** Les indicateurs d'eutrophisation phytoplanctonique ne font apparaître aucune altération de cet ordre sur cette station. Cependant, les observations de terrain permettent de constater un fort développement d'algues filamenteuses (eutrophisation macrophytique) se développant dès le début du printemps (février-mars) sous les effets cumulés d'un ralentissement des vitesses d'écoulement, de l'augmentation de l'ensoleillement et d'apports nutritifs. Leur cycle de vie paraît très court : à partir d'avril

mai et jusqu'en septembre, des remontées en surface de matières végétales morte s'opèrent. A l'automne, le phénomène de développement algal s'essouffle progressivement et stoppe en hiver.

En période estivale, la décomposition des algues pourrait être à l'origine de la matière organique présente et décelée par des baisses de saturation en oxygène (de l'ordre de 60%) dès juillet et encore en septembre. En juillet, ces conditions anoxiques seraient à l'origine de la présence de nitrites (forme azotée minérale incomplètement oxydée issue de matières organiques). Des rejets domestiques auxquels peuvent s'ajouter des rejets saisonniers de vinification dans un contexte de faibles débits (donc faible dilution) peuvent être à l'origine de cette altération.

Dans ce cas, l'aménagement particulier du Dandelot constitue un facteur de risque d'aggravation des conséquences des rejets domestiques ou vinicoles en plus des faibles débits.

✓ **Pressions exercées :**

- ✓ Aménagements et hydromorphologie : Le Dandelot semble correspondre à une dérivation de la Veine Froide. Ce canal fut creusé entre 1400 et 1500 par les Hollandais et alimente les douves de Château Couvert. 110% de sa pente est influencée par des ouvrages avec un très fort taux d'étagement. De ce fait, son faciès est entièrement lentique, sans aucune diversité d'écoulements. Le fond de son lit est très vaseux et recouvert d'herbiers.

La Veine Froide, quant à elle, constitue un réservoir biologique, dont l'alimentation en eau est assurée toute l'année. Elle est non seulement alimentée par la source commune avec le Dandelot (captée par ailleurs pour fournir l'eau potable à l'ensemble du canton de Matha), mais aussi par des sources soutenant son débit le long de son cours. La répartition entre Dandelot et Veine Froide est assurée par un ouvrage à clapet, très peu manipulé.

- ✓ Domestiques ou Industrielles : problèmes signalés sur Azac mais pas de prospection de terrain. L'origine de la perturbation potentielle reste indéterminée : domestique, viticulture ?

▶ **L'ANTENNE À MONS**

- ✓ En dépit de valeurs élevées des concentrations de nitrates, surtout en période hivernale, celles-ci ne dépassent pas le seuil de bon état.

Les indices biologiques sur cette station révèlent un bon état (IBD) voire très bon (IBG). On ne dénote en effet aucun dysfonctionnement d'ordre physicochimique ni hydrobiologique.

Ce bon état peut résulter du faible niveau de pressions (?) mais aussi d'un aménagement adéquat de la rivière permettant un fonctionnement équilibré de celle-ci et une bonne autoépuration des intrants. La zone humide du marais de Prignac peut aussi jouer un rôle non négligeable vis-à-vis de la rivière.

✓ **Pressions exercées :**

- ✓ Aménagements et hydromorphologie : sur ce secteur, l'Antenne offre des faciès diversifiés, un substrat peu colmaté et peu d'herbiers. Le secteur contient également une zone humide remarquable : le marais de Prignac.
- ✓ Domestiques : lors d'une mise à sec de l'Antenne à Prignac : mise en évidence de nombreux domestiques.

▶ **LE BARONNEAU**

- ✓ Sur ce secteur de vignes, les concentrations en nitrates restent toute l'année basses (n'atteignent pas 25mg/l). Les autres paramètres n'indiquent pas non plus de déclassements. On peut toutefois s'interroger sur l'éventuelle présence et à quel niveau de produits phytosanitaires vu la forte présence de vigne...

✓ **Pressions exercées :**

- ✓ Domestiques : 3 ou 4 petits villages de quelques dizaines d'habitants probablement sans assainissement ? (Fontbelle, Popoeigrain, Pouvet, Chez Bouletreau, Sainte-Benête).
- ✓ Industrielles : exploitations viti-vinicoles
- ✓ Agricoles : vignes

▶ **LE RIS BELLOT**

- ✓ Des pollutions organiques dissoutes en fin d'année. C'est en novembre que l'on observe des pics de carbone organique dissous plus (2010) ou moins (2009) prononcés. Les rejets organiques de distilleries ou de vinification peuvent être impactants à une période où les débits sont faibles : les étiages 2009 et 2010 se sont prolongés jusque tard dans la saison.

Les populations de macroinvertébrés sont perturbés par des habitats impactés par les aménagements en aval et la pression organique.

Comme sur les autres secteurs viticoles du bassin de l'Antenne, les nitrates connaissent des concentrations très faibles (inférieures à 15mg/l), mais on peut s'interroger sur la présence et en quelle quantité de produits phytosanitaires.

✓ **Pressions exercées :**

- ✓ Aménagements et hydromorphologie : faible pression des aménagements sauf en aval.
- ✓ Industrielles : rejets de distilleries / vinicoles : Boisroce et la Templierie (Cherves-Richemont)
- ✓ Agricoles : vignes ?

▶ **L'ANTENNE À JAVREZAC**

- ✓ **Désoxygénation : impacts des rejets de distilleries et des étiages longs :** Chaque année, ce sont des baisses du taux de saturation en oxygène (jusqu'à 70%) qui sont à l'origine du déclassement en état moyen. Ces baisses interviennent cycliquement en fin d'année. On peut soupçonner l'impact de rejets organiques par les distilleries (?). Le débit plus ou moins élevé de l'Antenne en fonction de la durée de l'étiage est à l'origine d'une dilution plus ou moins importante et donc d'un impact sur le taux de saturation en oxygène plus ou moins fort.

- ✓ **Un état dégradé pour les macrophytes :** L'IBMR mesuré en 2009 montre un mauvais état. Les origines de cette dégradation ne semblent pas liées à l'hydromorphologie locale.

✓ **Pressions exercées :**

- ✓ Aménagements et hydromorphologie : disparition de quelques méandres mais amélioration des faciès depuis l'arrasement du clapet du Buisson (2008-2009) : chenal décolmaté, diversifié.
- ✓ Domestiques : problèmes de raccordement assainissement à Le Seure
- ✓ Industrielles : distillerie de l'Antenne et de la Groie, REVICO.

▶ **LE CORAN EN AMONT DE SAINT-BRIS-DES-BOIS**

- ✓ **Une pollution ponctuelle en phosphore au printemps 2008 :** En mai 2008, une forte pollution en phosphore total (non orthophosphate) est enregistrée (0,58mg/l). Cet apport pourrait être lié à l'impact de fortes pluies entraînant une érosion des particules du sol sur lesquelles le phosphore organique est absorbé. Une étude de la pluviométrie permettrait de confirmer ou non cette hypothèse.

- ✓ **Légère désoxygénation à l'automne 2010** : En octobre 2010, on enregistre une très légère baisse du taux de saturation en oxygène. Celle-ci semble à relier avec une baisse du débit (moins brassage) et à la proximité de la source plus qu'à un impact d'une charge organique.
- ✓ **Présence de mercure ?** En 2009, du mercure a été détecté sur les eaux brutes de la station. Néanmoins, ce paramètre n'est pas forcément pertinent à conserver car les seuils sont très bas et les résultats peu fiables (avis DDTM).
- ✓ **Bon état biologique** : Le bon état du Coran amont est confirmé par un IBMR bon en 2008.

#### ▶ *LE CORAN EN AVAL DE L'ÉTANG DE SAINT-CÉSAIRE*

- ✓ **Légère pollution en azote organique en juin 2011**  
En juin 2011, la mesure d'azote Kjeldhal est légèrement excédentaire, au contraire des nitrites et de l'ammonium, ce qui indique un excès d'azote organique. Son origine pourrait être liée à la présence d'élevage en amont, à un relargage de l'étang (conditions anoxiques) ou à un rejet d'eaux pluviales ?
- ✓ **Pressions exercées** :
  - ✓ Aménagements et hydromorphologie : Station en aval immédiat de l'étang de Saint-Césaire.
  - ✓ Domestiques : rejet du pluvial du hameau des Bujoliers.
  - ✓ Industrielles : usine de gaines métalliques.

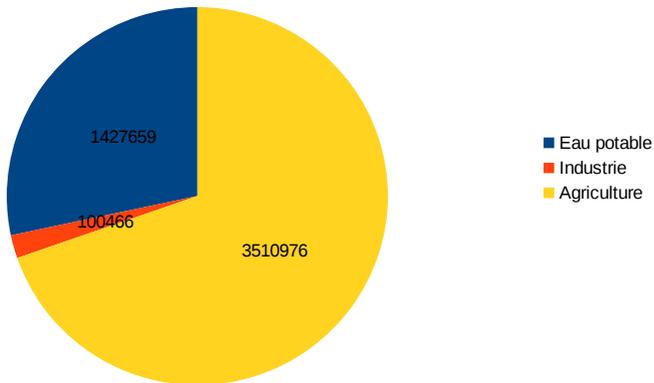
#### ▶ *LE CORAN À SAINT-SAUVANT*

- ✓ **Apports en nutriments minéraux légèrement excédentaires.** On mesure au printemps (juin 2009, mai 2011 – absence de suivi au printemps 2010) quelques pics légers de concentrations en nitrites. Parallèlement, on observe de légères augmentations des concentrations en orthophosphates. Leur origine pourrait être liée à la présence de rejets d'eaux usées domestiques dont l'impact pourrait être amplifié par des débits affaiblis. Les indices biologiques confirment le bon état du Coran aval (IBD bon en 2009 et 2010, IBG très bon en 2010).



### 3.1.4. RISQUE RESSOURCE

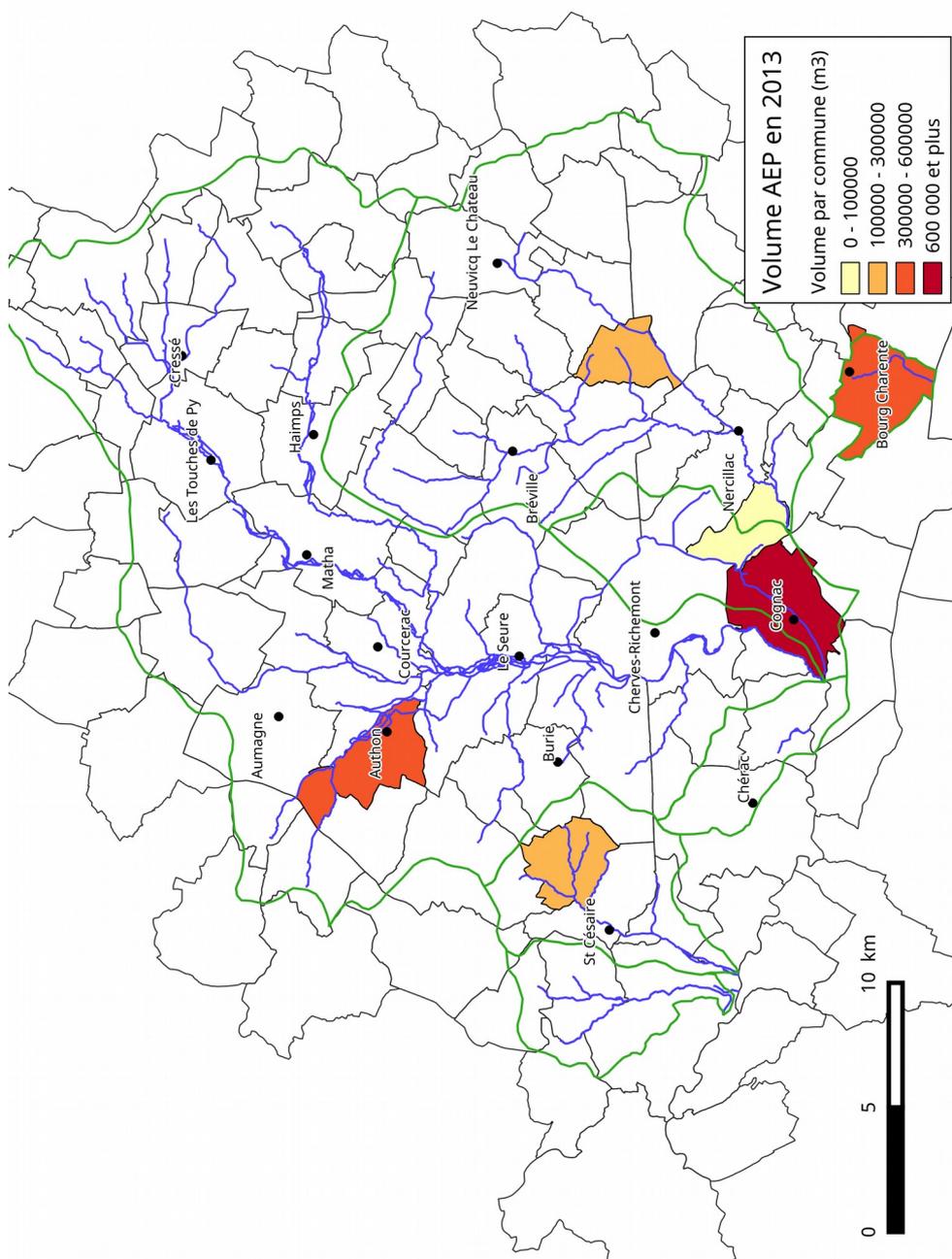
PRÉLÈVEMENTS D'EAU EN 2013



Pour l'année 2013, le volume d'eau total prélevé sur l'ensemble du territoire couvert par le SYMBA représentait un peu plus de 5 millions de M3.

Les prélèvements sont :

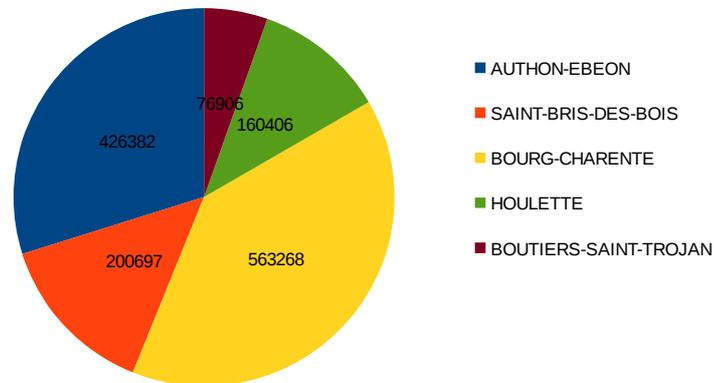
- 28 % destinés pour l'alimentation en eau potable ;
- 2 % destinés à l'industrie ;
- 70 % destinés à l'agriculture.



### 3.1.4.1. PRÉLÈVEMENTS

#### ▶ **EAU POTABLE**

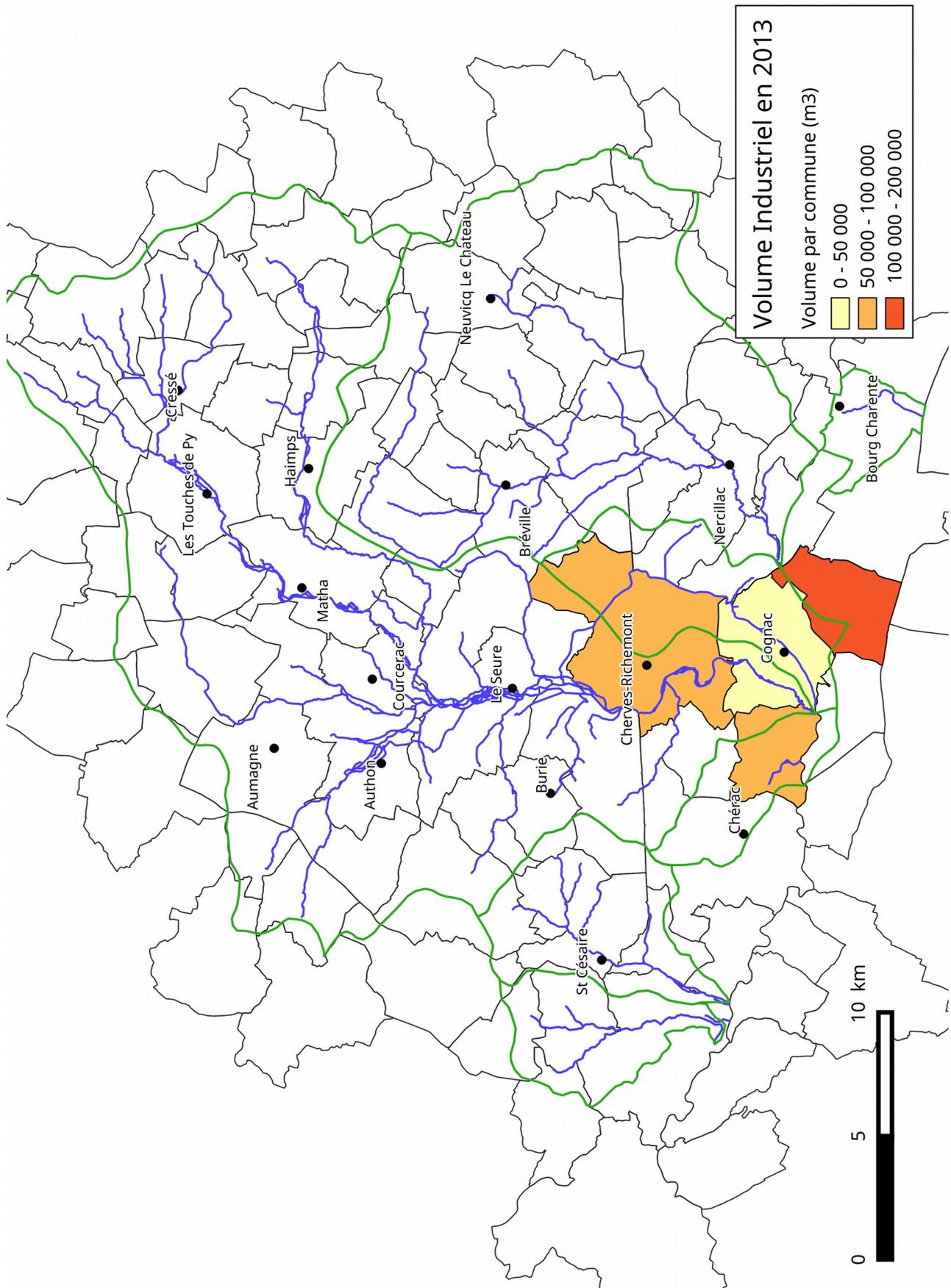
VOLUMES PRÉLEVÉS EN 2013 POUR L'EAU POTABLE



Avec 1,4 millions de m<sup>3</sup>, les prélèvements destinés à l'eau potable ont principalement lieu dans des ressources particulièrement abondantes et sur des portions de bassin qui ne sont pas soumises aux assecs.

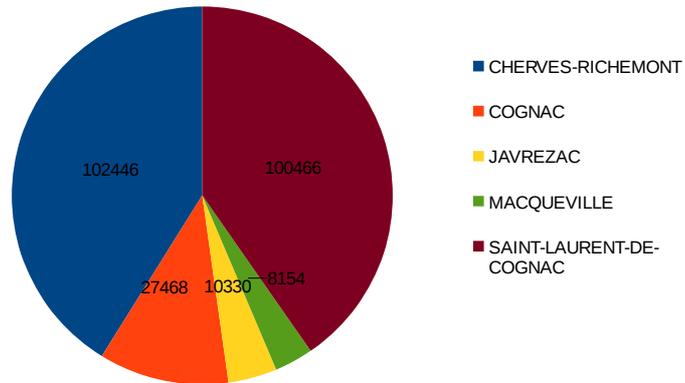
Localement, comme pour le prélèvement à Authon, la population remarque des variations de niveaux d'eau.

Les prélèvements sur Cognac n'ont pas été pris en compte dans le graph, car situés en rive gauche de la Charente.

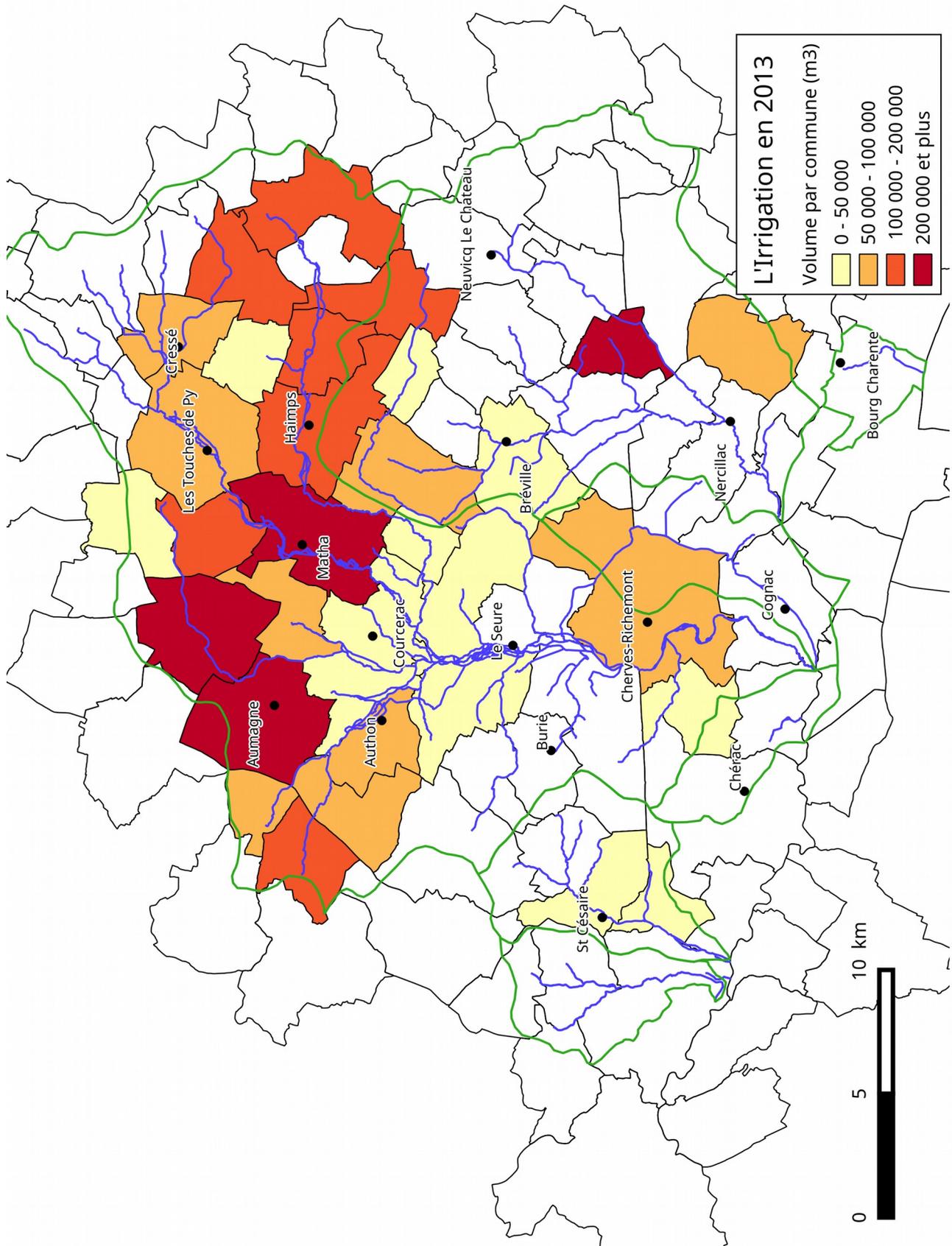


▶ **PRÉLÈVEMENTS INDUSTRIELS**

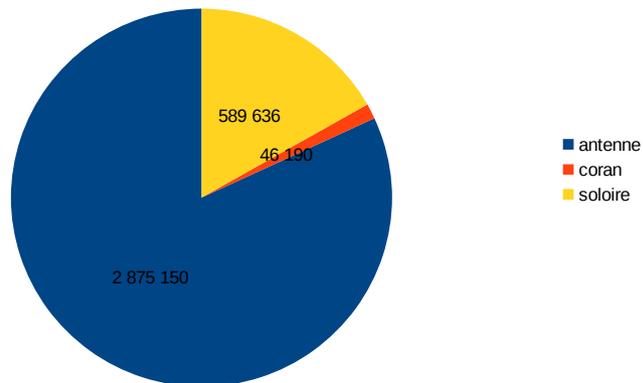
PRÉLÈVEMENTS INDUSTRIELS EN 2013



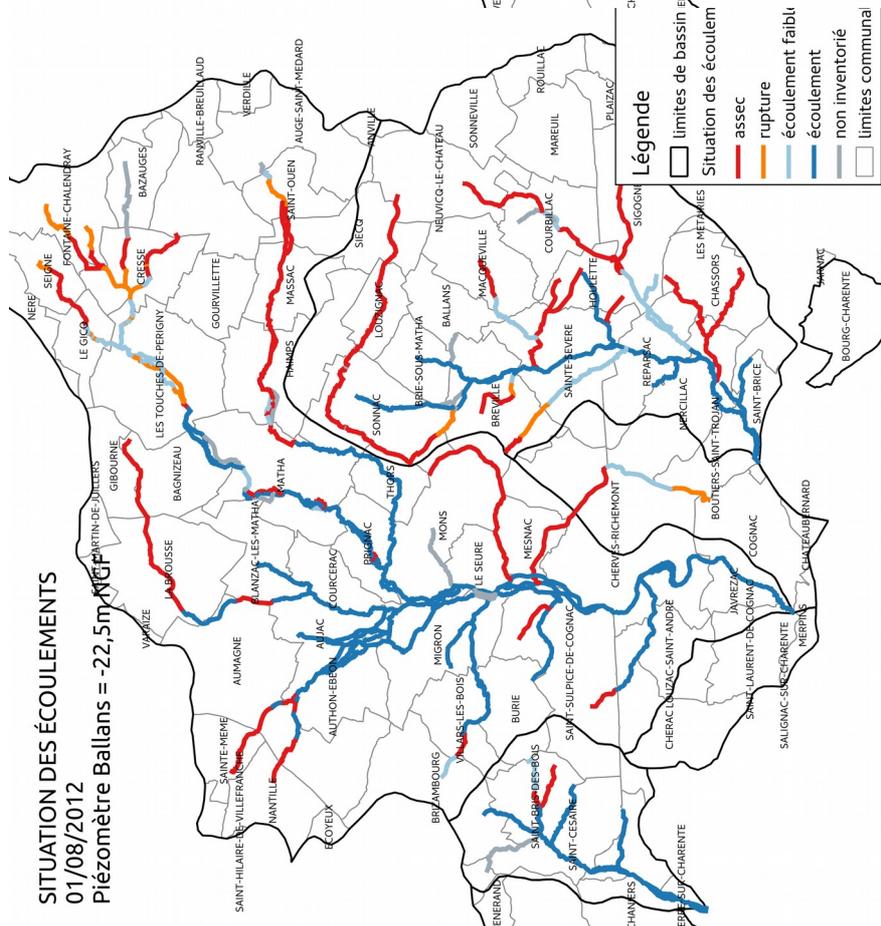
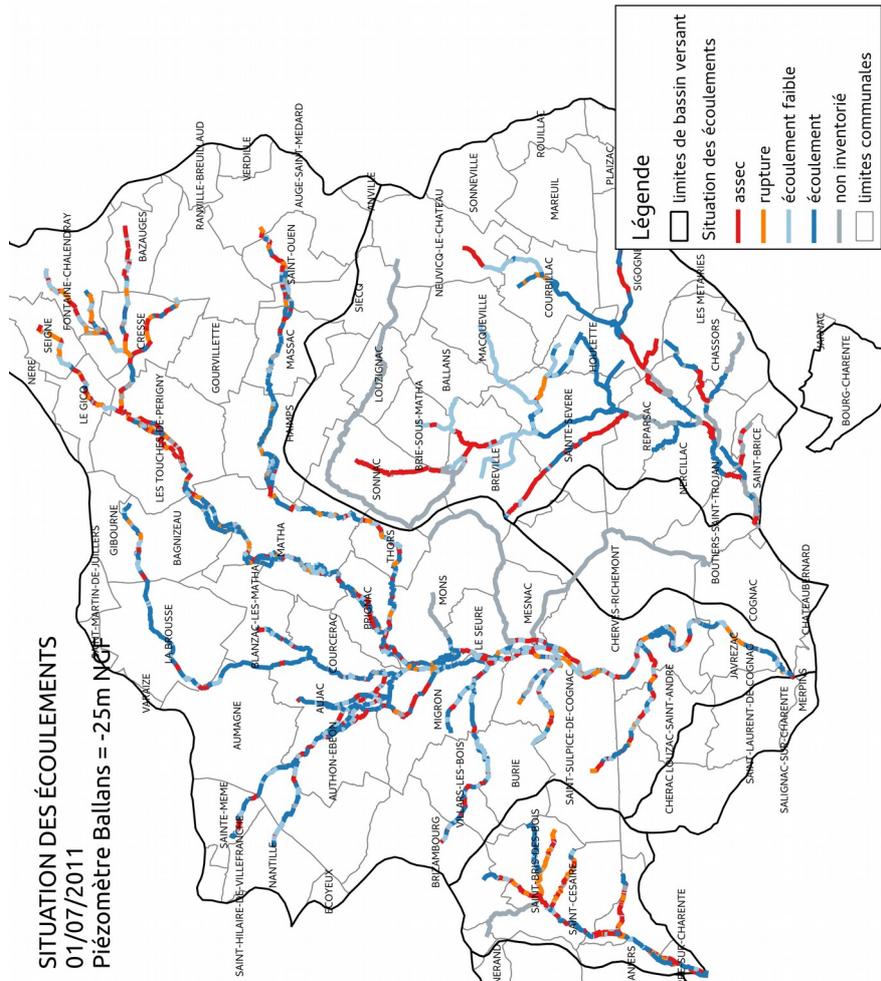
Avec 100 000 m<sup>3</sup> principalement prélevés sur l'aval du bassin, les prélèvements industriels ne sont pas considérés comme impactant sur les milieux.



PRÉLÈVEMENTS AGRICOLES EN 2013

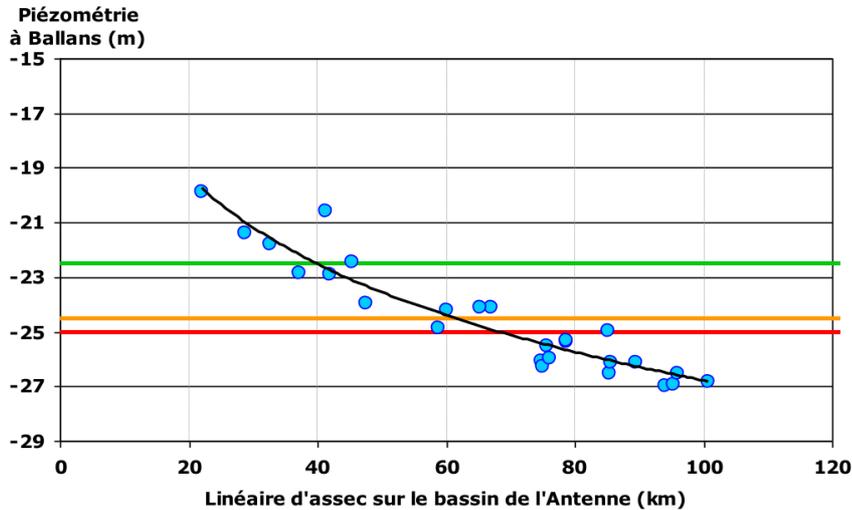


Pour les prélèvements agricoles, la situation est différente. Les 3,5 millions de m<sup>3</sup> prélevés le sont principalement en saison d'étiage et en majorité situés sur l'amont du bassin particulièrement soumis aux assecs. Les points de prélèvements situés les plus près des cours impactent directement les écoulements de ces derniers en période critique.

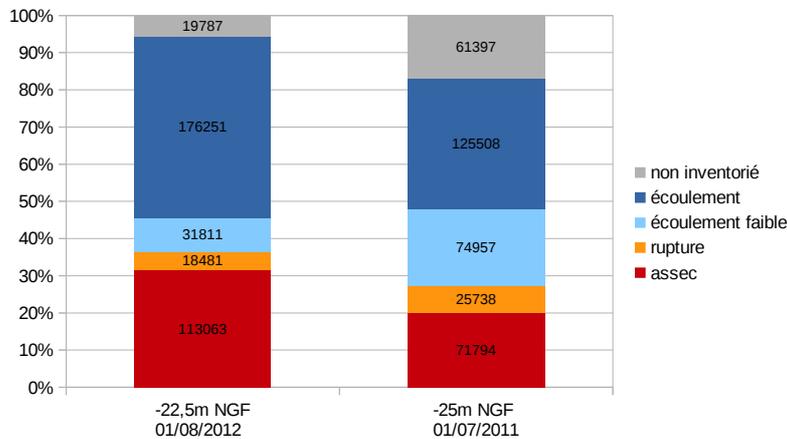


### 3.1.4.2. SUIVI DES ÉTIAGES

Depuis 2005, le SYMBA réalise des relevés d'assecs sur le réseau sous sa compétence (souvent en partenariat avec des bénévoles de la FDPPMA 17). Ces données nous permettent de mieux comprendre le comportement des écoulements sur notre réseau.



Le graph ci-dessus permet ainsi de mettre en relation le linéaire d'assec avec le piézomètre de Ballans qui sert de référence pour la réglementation des prélèvements. Il s'avère qu'une partie du réseau hydrographique se trouve régulièrement en situation d'assec. Voici ci-dessous l'état des écoulements sur le réseau hydrographiques sur 2 saisons différentes et pour des niveaux piézométriques proches de ceux fixés pour la réglementation des prélèvements. Il conviendrait de préciser ce travail par une analyse plus poussée des données disponibles.





### 3.1.5. RISQUE ÉCOLOGIQUE

#### 3.1.5.1. CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

La continuité écologique comprend à la fois le franchissement piscicole et la transparence sédimentaire.

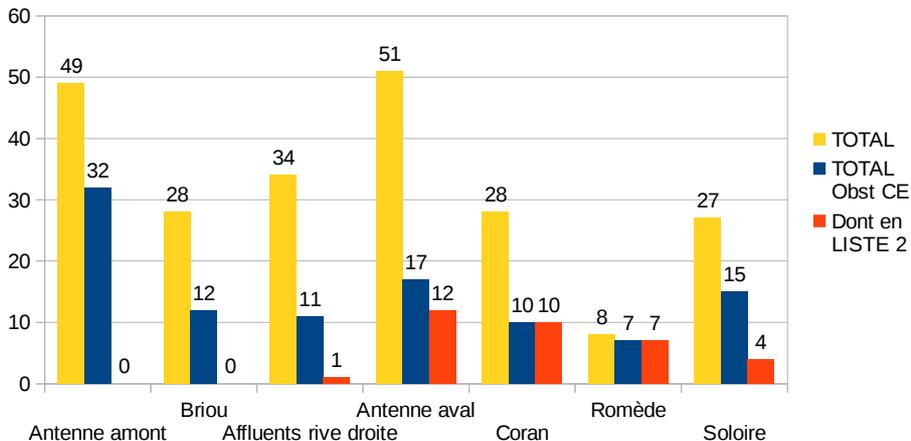
Voir le détail des critères d'identification de ces enjeux ci-dessous :

ENJEUX		LONG (m)	NBR
<b>Continuité Écologique</b>	franchissement piscicole difficile ou très difficile associé à des faciès de sédimentation et/ou un ouvrage hydraulique en mauvais état de fonctionnement	/	72
<b>Franchissement Piscicole</b>	franchissement piscicole difficile ou très difficile et éventuellement associé à un ouvrage hydraulique en mauvais état de fonctionnement	/	41
<b>Transparence Sédimentaire</b>	problématique de faciès sédimenté dans l'emprise du remou théorique sédimentaire d'un ouvrage hydraulique	41627	87

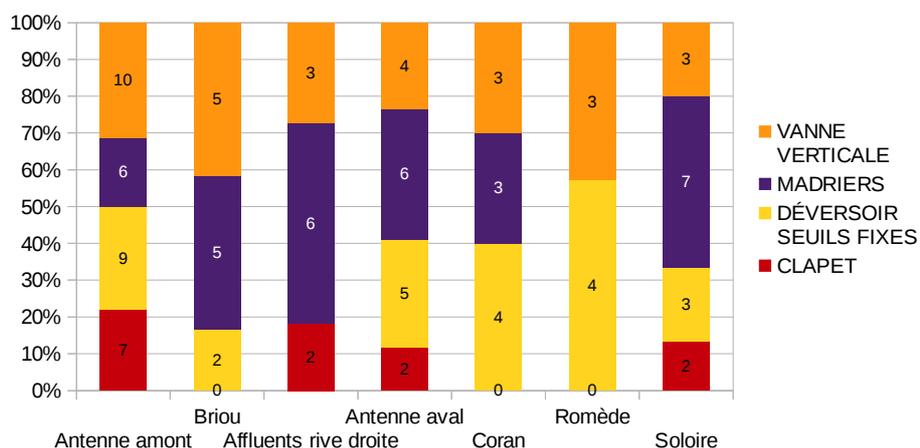
ENTITÉS	CLAPET		DÉVERSOIR SEUILS FIXES		MADRIERS		SIPHON	VANNE VERTICALE		TOTAL Obst CE	Dont en LISTE 2	TOTAL
	NBR	obst CE*	NBR	obst CE	NBR	obst CE		NBR	obst CE			
Antenne amont	7	7	12	9	18	6	0	12	10	32	0	49
Briou	0	0	5	2	15	5	0	8	5	12	0	28
Affluents rive droite	3	2	3		13	6	5	10	3	11	1	34
Antenne aval	4	2	12	5	13	6	0	22	4	17	12	51
Coran	0	0	14	4	8	3	0	6	3	10	10	28
Romède	0	0	4	4	0		0	4	3	7	7	8
Soloire	4	2	11	3	8	7	0	4	3	15	4	27
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>61</b>	<b>27</b>	<b>75</b>	<b>33</b>	<b>5</b>	<b>66</b>	<b>31</b>	<b>104</b>	<b>34</b>	<b>225</b>

\*obst CE = obstacle à la continuité écologique

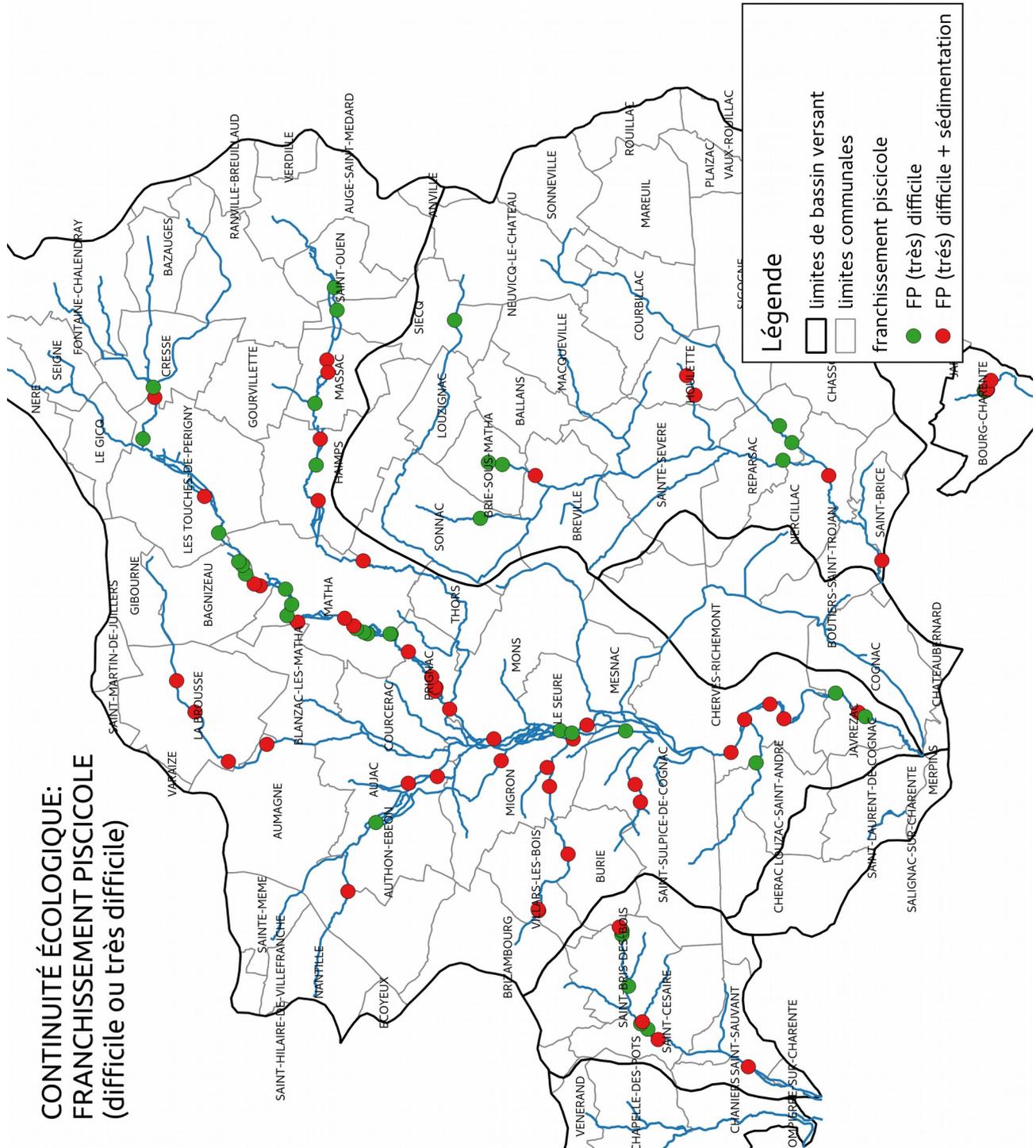
#### NOMBRE D'OUVRAGE PAR ENTITÉ DE GESTION



#### OUVRAGES (trés) DIFFICILEMENT FRANCHISSABLE PAR TYPE

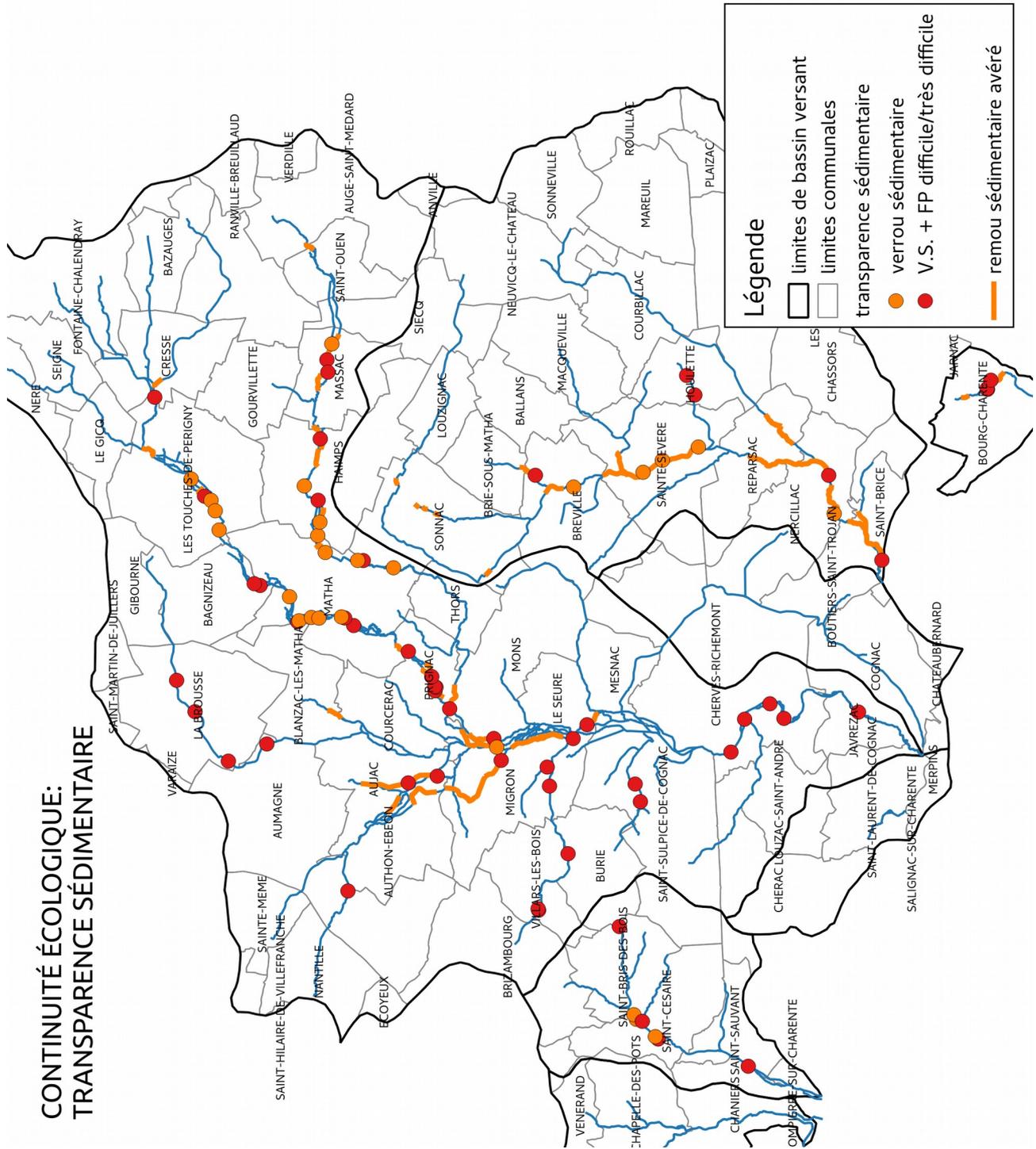


**CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE:  
FRANCHISSEMENT PISCICOLE  
(difficile ou très difficile)**



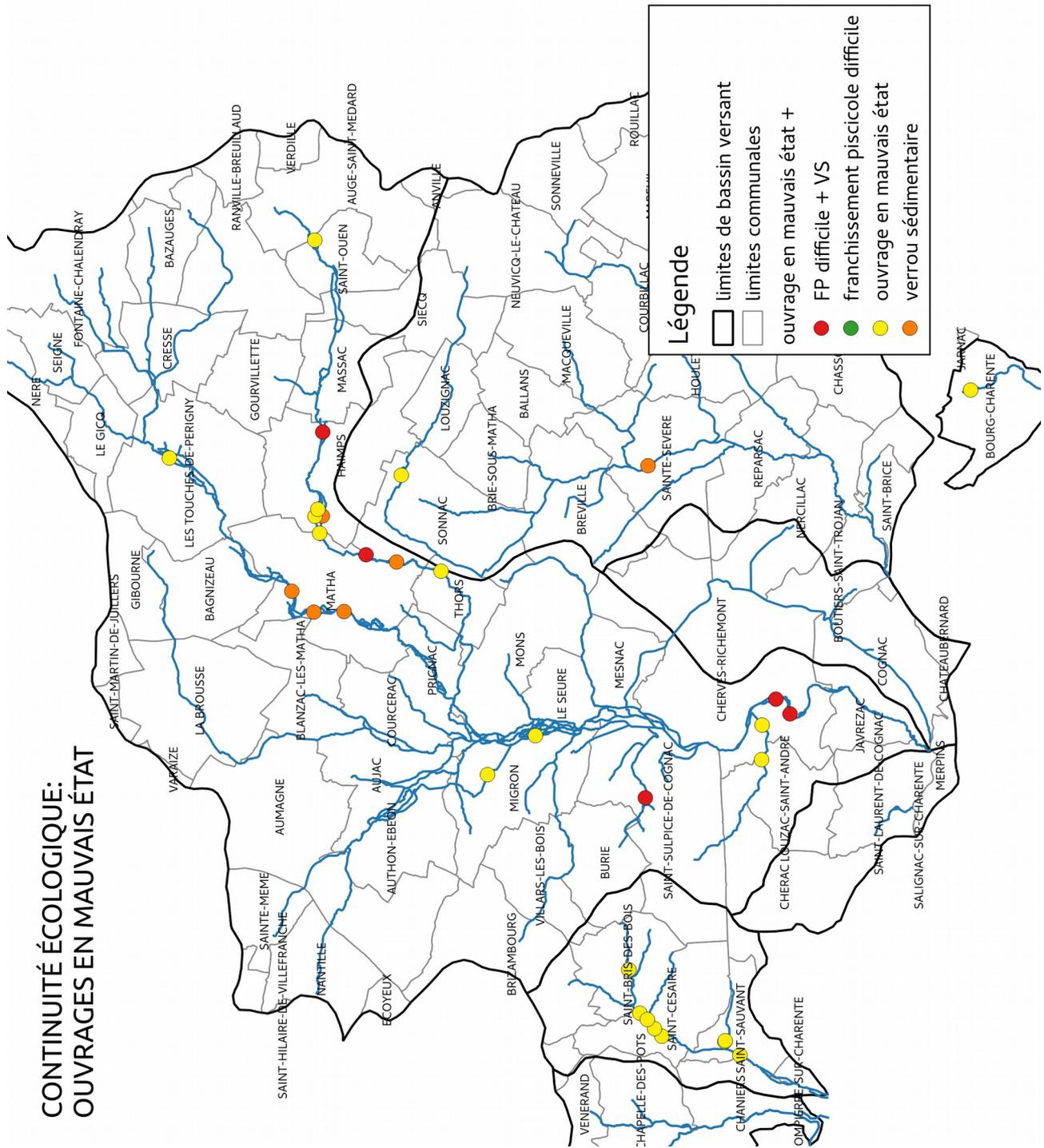
▶ *FRANCHISEMENT PISCICOLE*

# CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE: TRANSPARENCE SÉDIMENTAIRE





# CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE: OUVRAGES EN MAUVAIS ÉTAT



▶ **OUVRAGES EN MAUVAIS ÉTAT**



3.1.5.2. DIVERSITÉ DU LIT MINEUR

▶ *PLANTES AQUATIQUES EXOTIQUES*

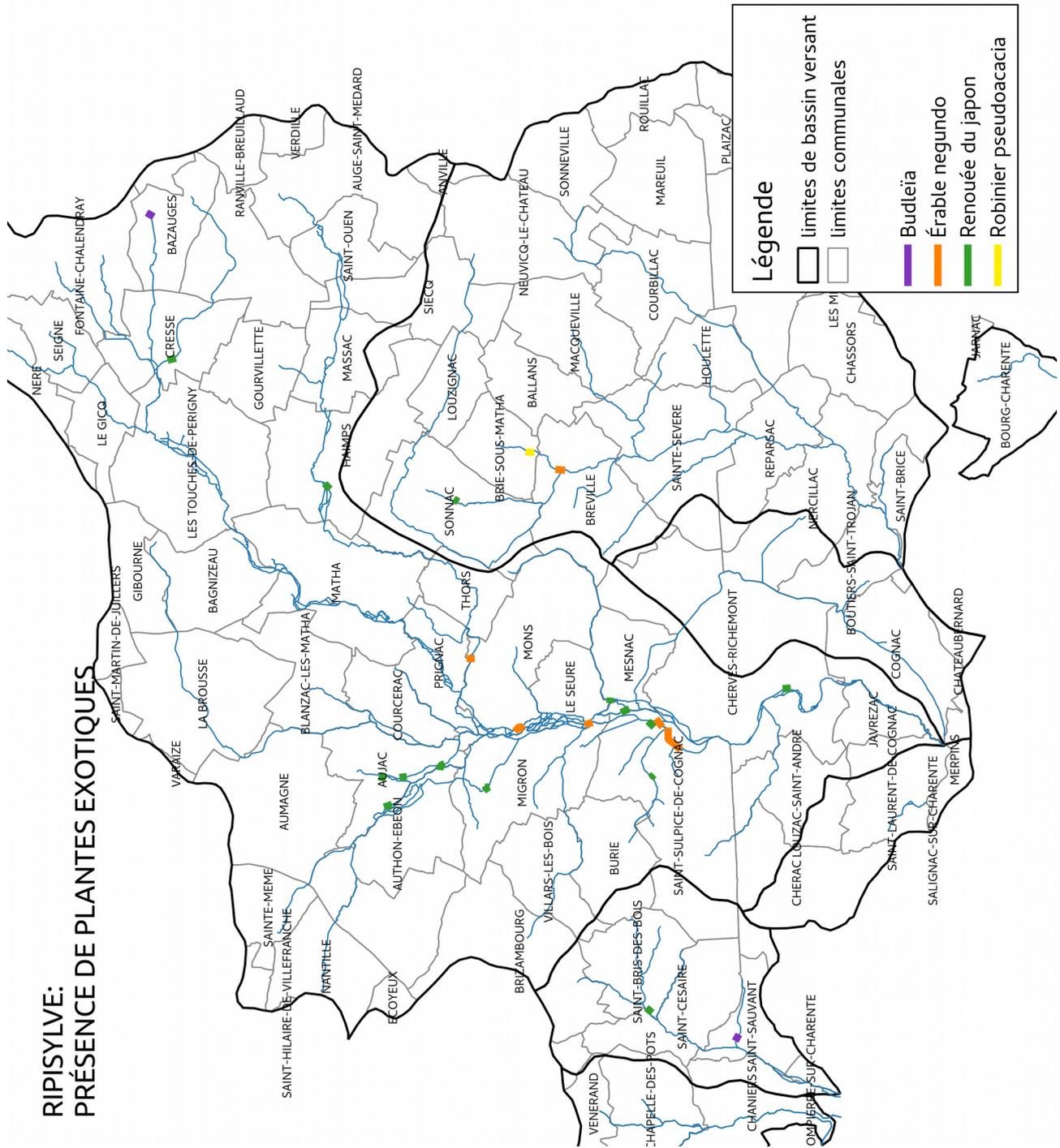
ENTITÉS	Jussie		Myriophylle Du Brésil		TOTAL	
	nbr Stations	long. (m)	nbr Stations	long. (m)	nbr Stations	long. (m)
affl. Rive droite	26	12579	2	1925	<b>28</b>	<b>14504</b>
Antenne aval	5	915	5	1680	<b>10</b>	<b>2595</b>
Romede	5	1940			<b>5</b>	<b>1940</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>15434</b>	<b>7</b>	<b>3605</b>	<b>43</b>	<b>19039</b>



► **SUBSTRATS LIMONEUX ET HOMOGÈNES**

<b>SUBSTRATS LIMONEUX</b>	
<b>ENTITÉ</b>	<b>Long. (m)</b>
affl. Rive droite	32003
Antenne amont + Saudrenne	35433
Antenne aval	52394
Briou	9986
Coran	5273
Romde	2443
Soloire	26480
<b>TOTAL</b>	<b>165073</b>

# RIPISYLVE: PRÉSENCE DE PLANTES EXOTIQUES

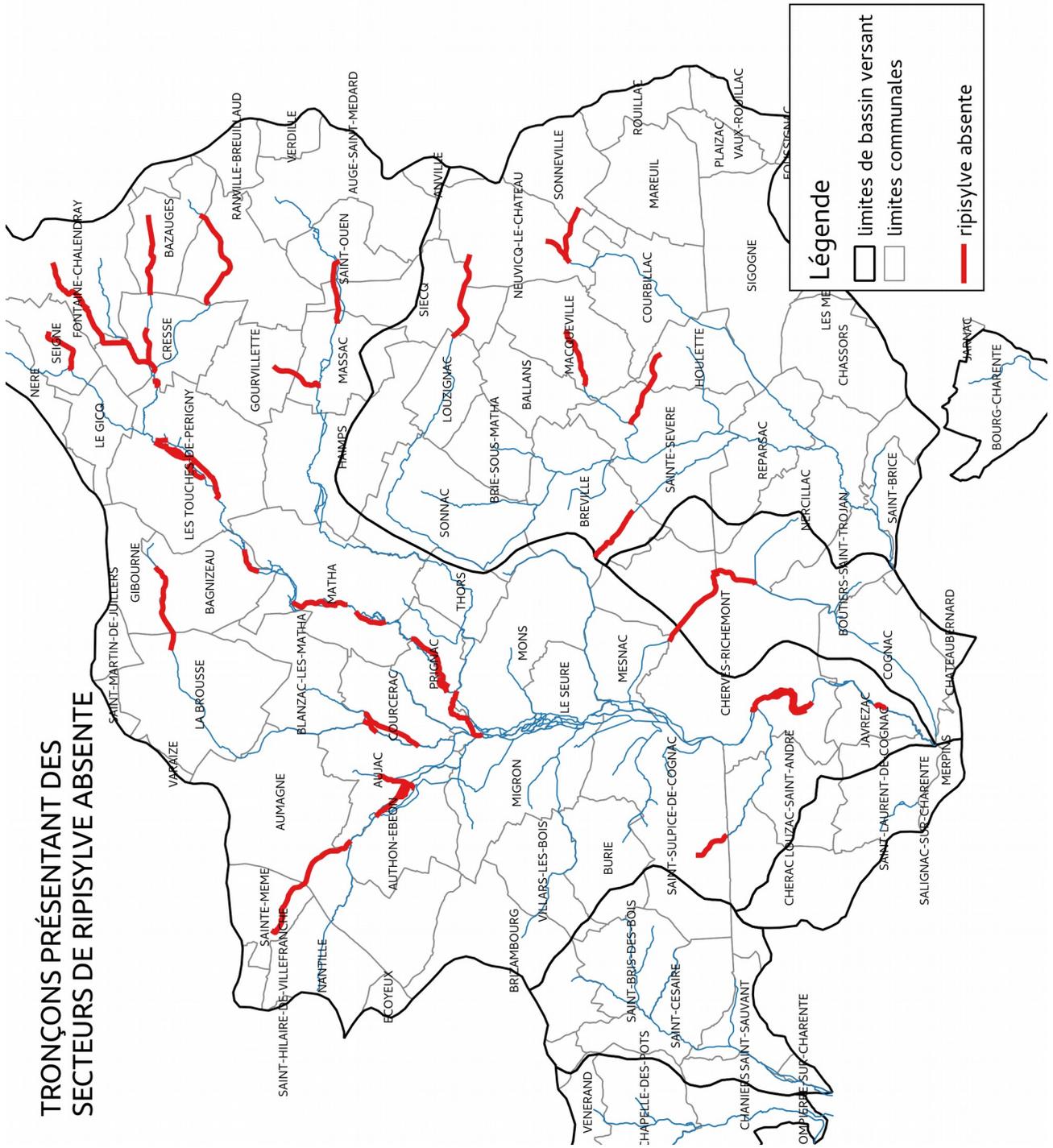


3.1.5.3. RIPISYLVE

▶ **PLANTES EXOTIQUES TERRESTRES**

PLANTES EXOTIQUES TERRESTRES										
ENTITÉ	Budléia		Erable Negundo		Renouée Du Japon		Robinier Pseudoacacia		TOTAL	
	nbr Stations	long. (m)	nbr Stations	long. (m)	nbr Stations	long. (m)	nbr Stations	long. (m)	nbr Stations	long. (m)
affl. Rive droite					5	212			5	212
Antenne amont + Saudrenne	1	29			3	115			4	144
Antenne aval			3	838	3	169			6	1007
Briou			2	318	1	13			3	331
Coran	1	10			1	11			2	21
Soloire			1	80	1	85	1	47	3	212
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>39</b>	<b>6</b>	<b>1236</b>	<b>14</b>	<b>605</b>	<b>1</b>	<b>47</b>	<b>23</b>	<b>1927</b>

# TRONÇONS PRÉSENTANT DES SECTEURS DE RIPISYLVE ABSENTE

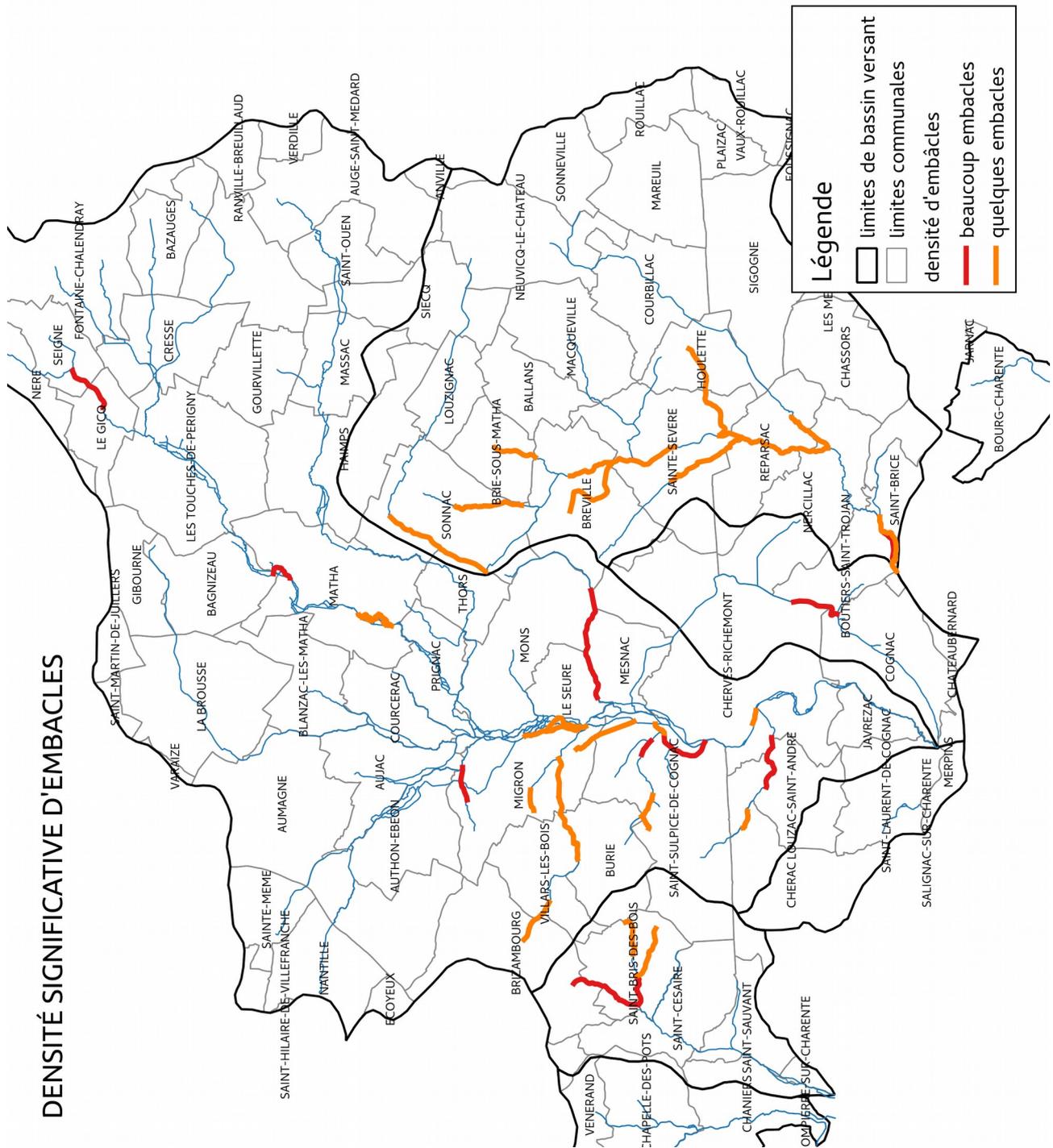


▶ **TRONÇONS AVEC DES PORTIONS DE RIPISYLVE ABSENTE**

RIPISYLVE ABSENTE	
ENTITÉ	Long (m)
aff. Rive droite	7752
Antenne amont + Saudrenne	38369
Antenne aval	10729
Briou	3861
Soloire	12298
<b>TOTAL</b>	<b>73009</b>

Cette carte tout comme le tableau de données surévalue très largement cet enjeu. Effectivement, lors de l'inventaire, lorsqu'une portion du tronçon homogène décrit était dépourvu de ripisylve, c'est l'ensemble du tronçon qui a été qualifié ainsi. Dans la fiche de suivi correspondante, il est prévu d'affiner cette donnée au fur et à mesure de l'avancement du plan de gestion. On peut toutefois remarquer que ce sont en majorité le chevelu en tête de bassin qui est dépourvu de bande boisée.

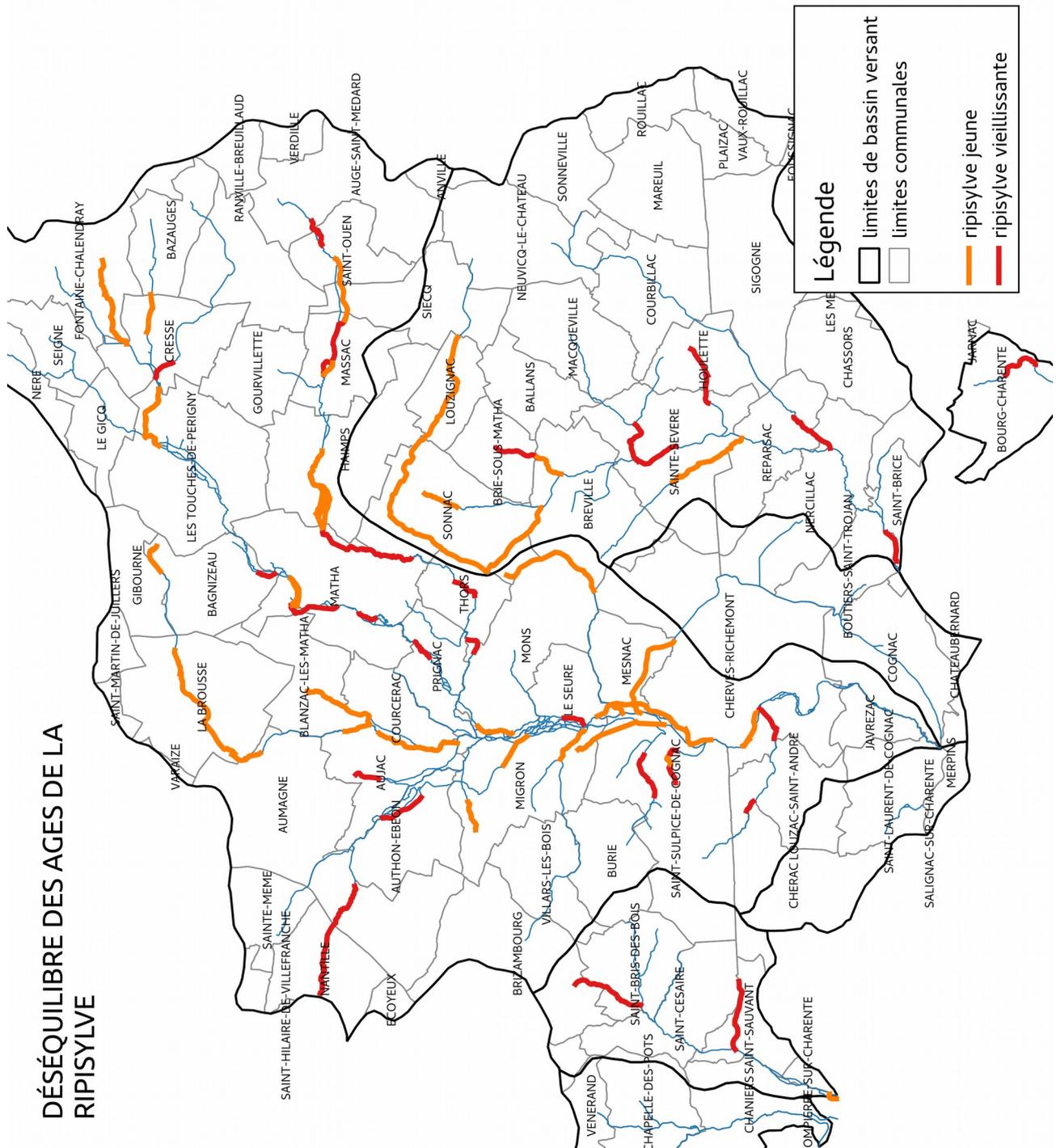
# DENSITÉ SIGNIFICATIVE D'EMBACLES



► **DENSITÉ IMPORTANTE D'EMBÂCLES**

<b>DENSITÉ D'EMBÂCLES</b>			
<b>ENTITÉ</b>	<b>Beaucoup Embacles</b>	<b>Quelques Embacles</b>	<b>TOTAL</b>
affl. Rive droite	1151	2774	<b>3925</b>
Antenne amont + Saudrenne	2796	2512	<b>5308</b>
Antenne aval	10208	10628	<b>20836</b>
Coran	3730	3130	<b>6860</b>
Soloire	1151	31791	<b>32942</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19036</b>	<b>50835</b>	<b>69871</b>

# DÉSÉQUILIBRE DES AGES DE LA RIPISYLVE

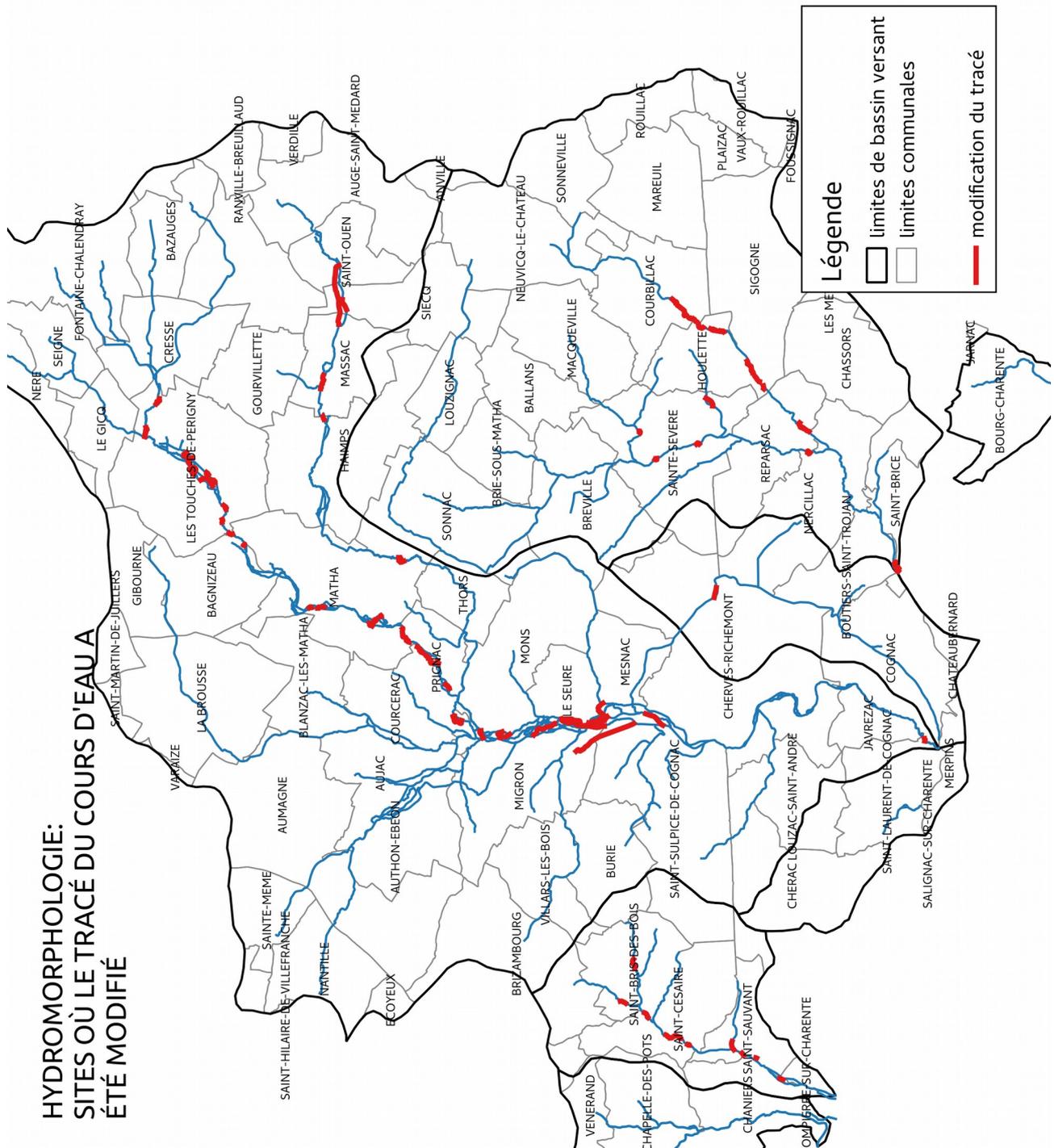


► **RIPISYLVE AU PEUPEMENT DÉSÉQUILIBRÉ**

<b>DÉSÉQUILIBRE DES AGES DE LA RIPISYLVE</b>			
<b>ENTITÉ</b>	<b>Ripisylve Jeune</b>	<b>Ripisylve Vieillissante</b>	<b>TOTAL</b>
affl. Rive droite	5163	6744	<b>11907</b>
Antenne amont + Saudrenne	20055	4765	<b>24820</b>
Antenne aval	17299	4268	<b>21567</b>
Briou	9975	9548	<b>19523</b>
Coran	386	5099	<b>5485</b>
Roméde		1498	<b>1498</b>
Soloire	21721	10315	<b>32036</b>
<b>TOTAL</b>	<b>72370</b>	<b>38458</b>	<b>116836</b>

Bien souvent les déséquilibre de la ripisylve sont dû à un entretien régulier au gyrobroyeur. Dans le cas d'une ripisylve jeune, toute la végétation a été abattue et est régulièrement passée en entretien par cette méthode. Dans le cas d'une ripisylve vieillissante, c'est qu'il ne subsiste que les arbres d'un diamètre trop important pour être broyés.

# HYDROMORPHOLOGIE: SITES OÙ LE TRACÉ DU COURS D'EAU ÉTÉ MODIFIÉ



### 3.1.5.4. MORPHOLOGIE

#### ► MODIFICATION DU TRACÉ DU COURS D'EAU

ENTITÉ	Long. (m)
Antenne amont + Saudrenne	8718
Antenne aval	6739
Briou	3827
Coran	2008
Soloire	8941
<b>Total Résultat</b>	<b>30233</b>

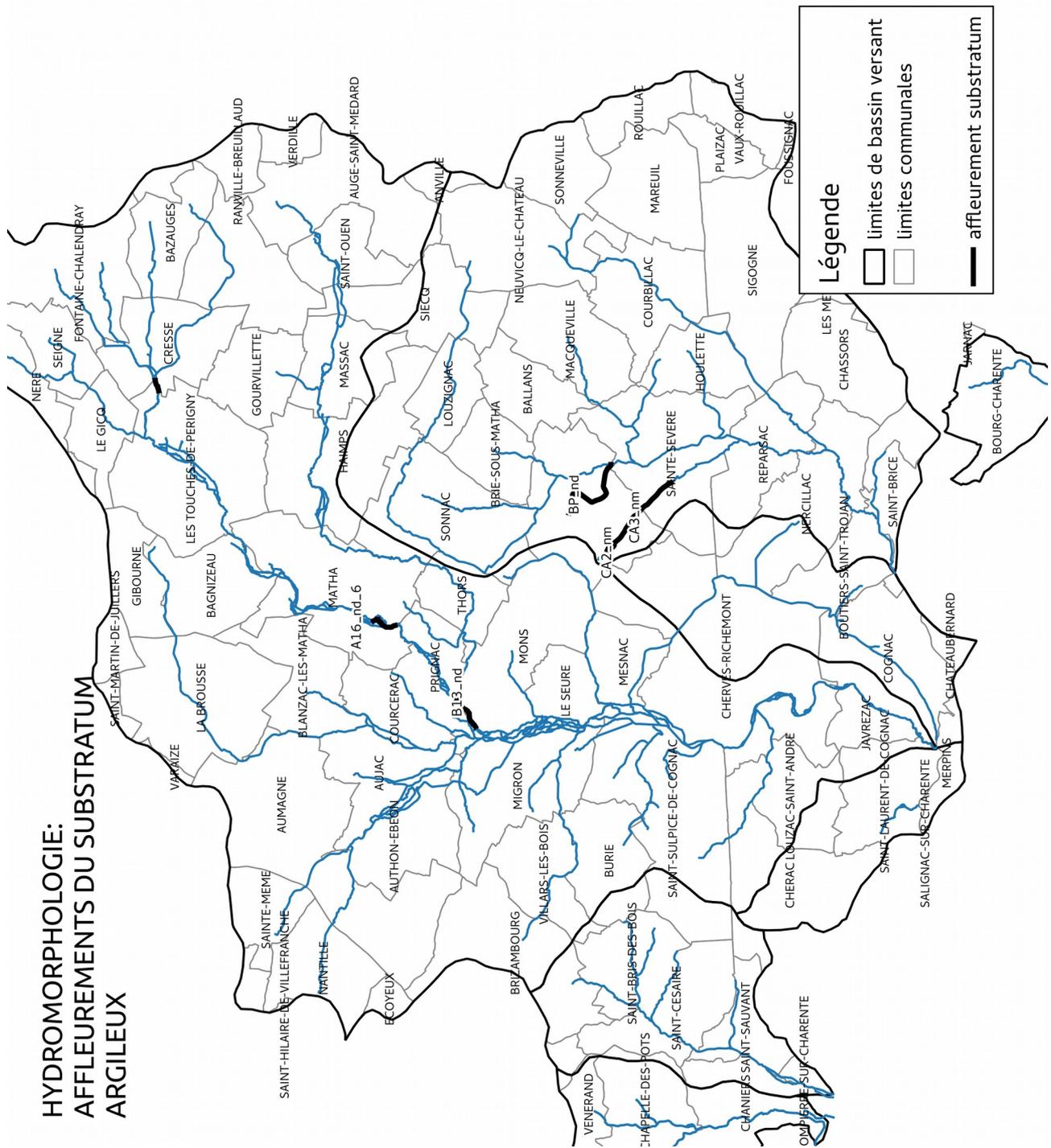
Lors de l'identification des enjeux, les dénominations utilisées pour repérer précisément comment le cours d'eau a été modifié n'ont pas été suffisamment régulières pour pouvoir faire une synthèse plus développée à ce sujet. C'est à dire que nous ne pouvons pas calculer le linéaire de cours d'eau perdu par rectification, le linéaire comblé du linéaire créé. Même si l'ensemble des informations sont en notre possession, ces données nécessiteraient un travail complémentaire.

Toutefois, en reprenant le global de tous les tronçons modifiés, pour chacune des entités, nous arrivons à environ 10 % du réseau qui aurait fait l'objet de modification de tracé. Le Coran semble un peu affecté avec 8 %.

Quelques tronçons particulièrement méandriformes ont été sévèrement rectifiés:

- l'Antenne entre Les Touches de Périgny et Cressé, puis entre Matha et Prignac ;
- le Briou sur Massac ;
- le Tourtrat sur Houlette.

# HYDROMORPHOLOGIE: AFFLEUREMENTS DU SUBSTRATUM ARGILEUX



**Légende**

- limites de bassin versant
- limites communales
- affleurement substratum

► **AFFLEUREMENT DU SUBSTRATUM**

<b>ENTITÉS</b>	<b>Long. (m)</b>	<b>Nbr</b>
Antenne amont + Saudrenne	1368	4
Briou	1385	1
Soloire	6273	3
<b>TOTAL</b>	<b>9026</b>	<b>8</b>

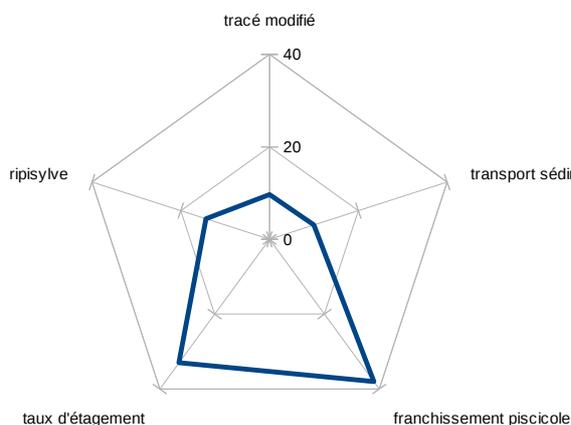
## 3.2. PARTAGE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### 3.2.1. TRAITEMENT ET SYNTHÈSE DES DONNÉES

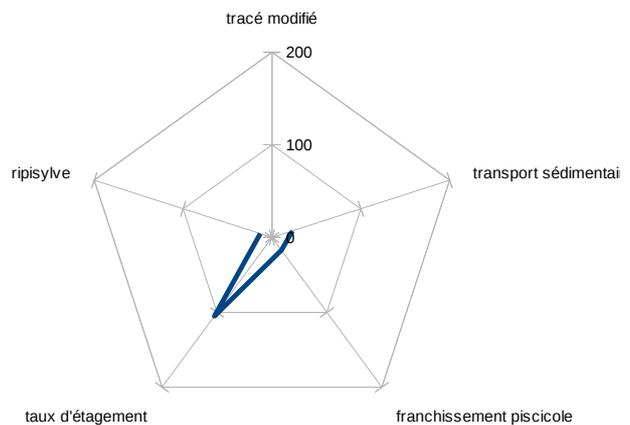
En faisant la synthèse des enjeux nous pouvons repérer que ce sont les problématiques liées aux ouvrages hydrauliques qui sont les plus prégnantes : taux d'étagement qui impacte directement les substrats et faciès et aggrave le stockage des sédiments, puis le franchissement piscicole apparaît en second.

ENTITÉ DE GESTION	Tracé modifié	Transport sédimentaire	Franchissmt piscicole	Taux d'étagement	Ripisylve
A am et Saudrenne			1	2	3
Affluents rive droite		3	2	1	
Briou		3	2	1	
Antenne aval			2	1	3
Soloire		3	2	1	3
Romède		2	1	3	
Coran	3		1	2	
<b>MOYENNE</b>					

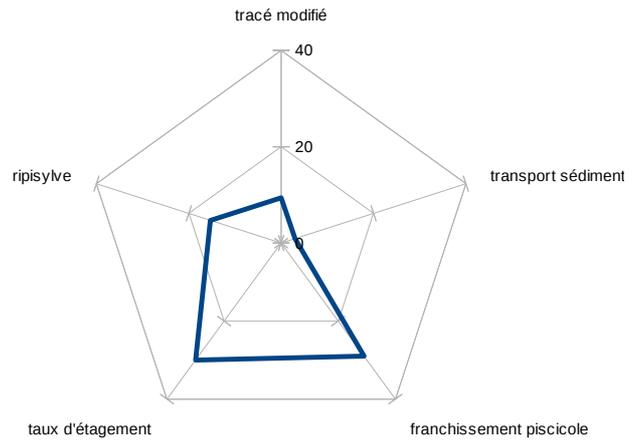
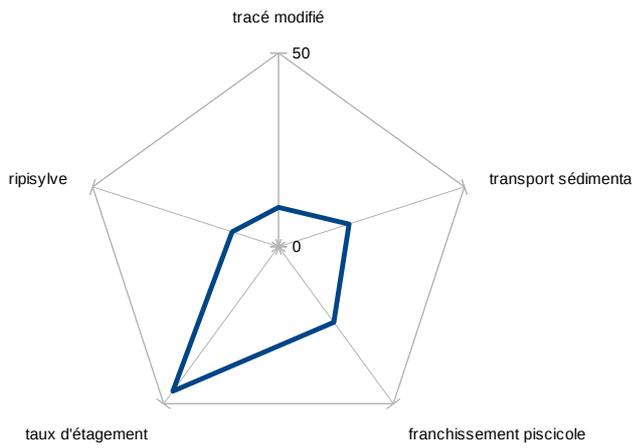
Voici ci-dessous les graphiques de synthèse pour chacune des entités de gestion à l'échelle desquelles nous avons travaillé. Ces graphiques nous ont servi de support pour présenter succinctement aux élus de chacun des territoire quels étaient les principaux enjeux qui y avaient été repérés.



Antenne amont et Saudrenne

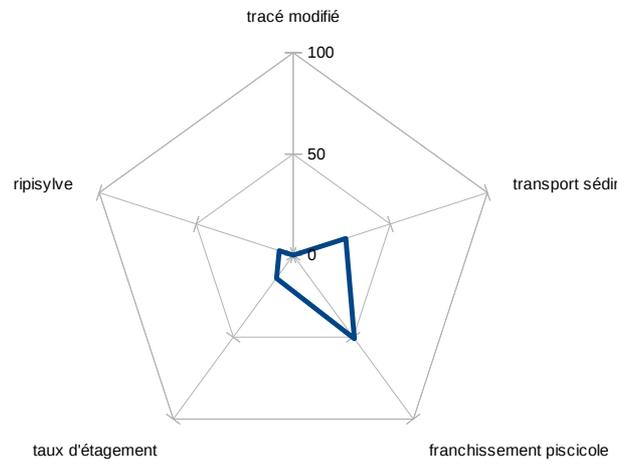
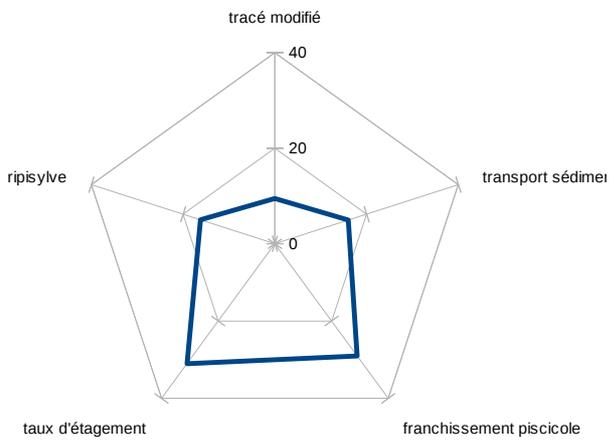


Affluents rive droite



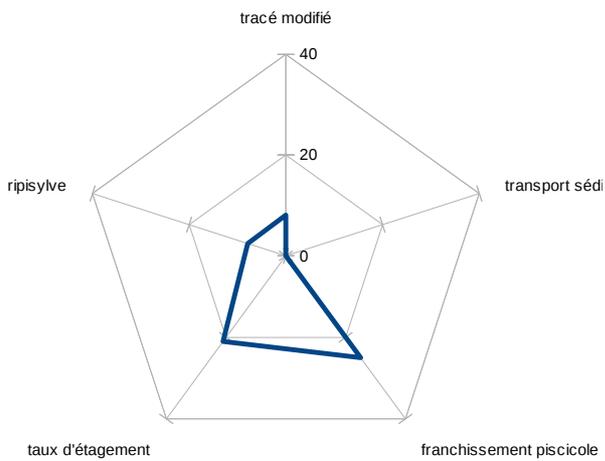
**Briou**

**Antenne aval**



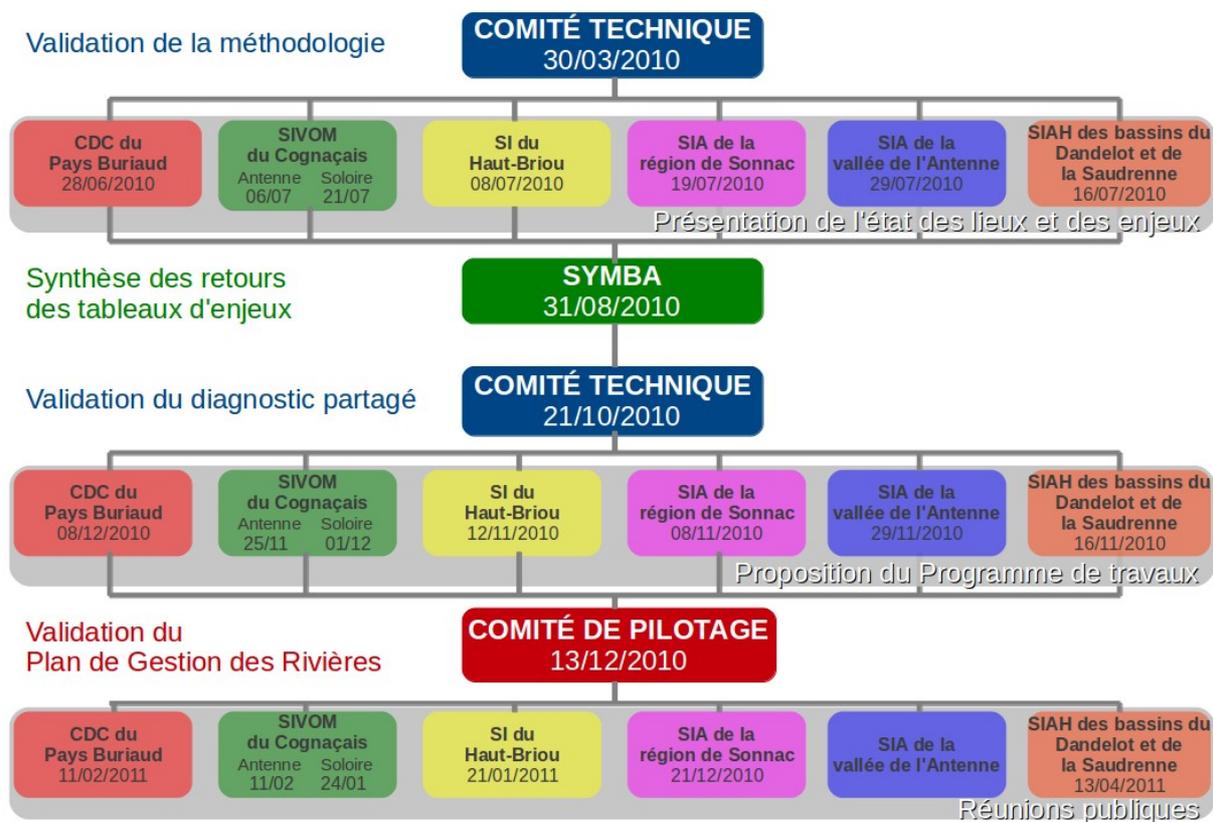
**Soloire**

**Romède**



**Coran**

### 3.2.2. PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DU CONSTAT AUX ÉLUS



Chacune des phases d'élaboration du Plan de gestion a été réalisée à l'échelle qui nous a semblé la plus judicieuse. Ainsi :

- la validation de la méthodologie : en comité technique (partenaires techniques et financiers avec les membres du bureau du SYMBA) ;
- réalisation de l'état des lieux et identification des enjeux : techniciens de rivière
- présentation de l'état des lieux et des enjeux identifiés : lors des comités syndicaux de chacun des syndicats adhérents au SYMBA ;
- hiérarchisation des grands enjeux : membres du bureau du SYMBA ;
- priorisation des enjeux traduits en objectifs opérationnels : élus (maire ou délégué rivière) de chaque commune ;
- diagnostic partagé (validation des enjeux retenus aux vues de l'état des lieux) : comité technique
- élaboration du programme de travaux (en fonction du travail réalisé par les communes) : techniciens de rivière
- validation de l'ensemble du travail réalisé précédemment : comité de pilotage (ensemble des élus et partenaires impliqués tout au long de la démarche)
- organisation de 6 réunions publiques qui ont permis de présenter le travail réalisé au grand public.

### 3.3. HIÉRARCHISATION DES ENJEUX DU TERRITOIRE OÙ LES MO SONT COMPÉTENTS

Ce travail de hiérarchisation des enjeux dès le début de l'élaboration du PPG a été réalisé par les membres du bureau du SYMBA.

#### SYNTHÈSE DE LA HIÉRARCHISATION DE ENJEUX - INFRASTRUCTURES -

Types d'enjeux	SÉCURITÉ PUBLIQUE	INTÉRÊT GÉNÉRAL	ÉQUILIBRES SOCIO-ÉCONOMIQUE	NOTE GLOBALE
Bâti continu (zone urbaine dense)	3	2	2	2
Bâti discontinu (habitat lâche type lotissement)	2	2	1	2
Bâti ponctuel (habitation isolée)	2	1	1	1
Bâti ponctuel (bâtiment recevant du public isolé)	2	1	1	1
Bâti ponctuel non occupé (grange, etc...)	0	0	0	0
Équipement divers privé (micro-centrale, camping privé, etc...)	1	1	1	1
Équipement divers municipaux (terrain sport, salle des fêtes, mairie)	2	1	1	1
Aire de loisirs	1	1	1	1
Décharge (ancienne décharge non traitée)	0	1	0	0
Déchetterie	0	1	0	0
Station d'épuration	2	2	0	1
Station de pompage individuelle	1	0	0	0
Station de pompage collective pour irrigation	0	1	0	0
Station de pompage collective AEP (eau potable)	2	2	2	2
Seuil avec prise d'eau	1	1	0	1
Dérivation, canal de moulin soumis à droit d'eau	1	1	0	1
Seuil / barrage isolé	0	0	0	0
Seuil de fond	0	1	0	0
Autre tertres, merlons ou remblais (longitudinaux ou transversaux)	2	1	2	2
Plan d'eau artificiel (irrigation)	0	0	1	0
Plan d'eau artificiel (loisirs)	1	1	1	1
Plan d'eau artificiel (zone humide)	0	2	0	1

#### SYNTHÈSE DE LA HIÉRARCHISATION DE ENJEUX - PARCELLAIRE -

Types d'enjeux	SÉCURITÉ PUBLIQUE	INTÉRÊT GÉNÉRAL	ÉQUILIBRES SOCIO-ÉCONOMIQUE	NOTE GLOBALE
Parcelle avec activité économique industrielle	2	1	3	2
Parcelle avec activité économique artisanale	1	1	2	1
Parcelle avec activité économique agricole de type grande culture	0	0	1	0
Parcelle avec activité économique agricole de type élevage	0	0	1	0
Parcelle avec activité économique agricole de type arboricole	0	1	1	1
Parcelle avec activité économique agricole de type viticole	0	0	2	1
Parcelle avec activité économique sylvicole	0	0	1	0
Annexes fluviales	0	0	0	0
Parcelle avec intérêt environnemental (prairie, frayère à brochet)	0	3	0	1
Frayères (lit mineur)	0	3	0	1
Corridor alluvial (ripisylve)	0	3	0	1
Continuité écologique	0	2	0	1
Boisements alluviaux	0	2	0	1

## SYNTHÈSE DE LA HIERARCHISATION DE ENJEUX - RÉSEAUX -

Types d'enjeux	SÉCURITÉ PUBLIQUE	INTÉRÊT GÉNÉRAL	ÉQUILIBRES SOCIO- ÉCONOMIQUE	NOTE GLOBALE
Gué (desserte agricole)	0	0	1	0
Pont ou passerelle (desserte agricole)	0	0	1	0
Pont ou passerelle (accès privé)	1	1	1	1
Pont (route communale)	1	1	1	1
Pont (route départementale)	2	2	2	2
Pont (route nationale)	3	3	3	3
Pont -Viaduc SNCF	2	2	2	2
Piste (desserte agricole)	0	0	2	1
Piste ou route (accès privé)	0	0	1	0
Route communale	2	1	1	1
Route départementale	2	1	2	2
Route nationale	1	1	1	1
Voie ferrée	1	0	1	1
Sentier pédestre	0	1	0	0
Ligne moyenne tension (poteau EDF)	3	3	3	3
Ligne haute tension (pylône, etc...)	3	3	3	3
Ligne téléphonique	1	1	2	1
Conduite de gaz	3	3	3	3
Autre canalisation	0	1	0	0

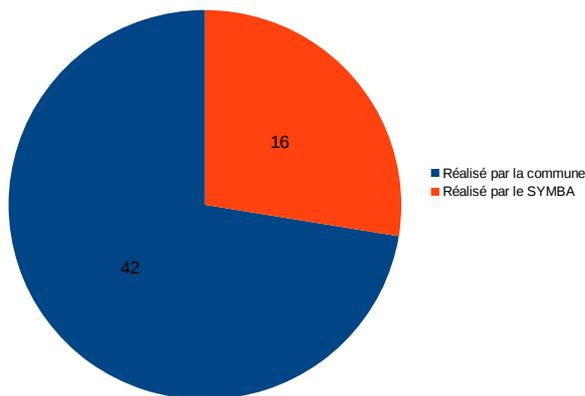
### 3.4. HIÉRARCHISATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les techniciens de rivière ont identifié et repéré l'ensemble des enjeux du territoire à partir de la cartographie d'état des lieux réalisée préalablement. Les cartes et les tableaux correspondant ont été édités à l'échelon communale puis transmis à chaque municipalité avec un explicatif qui reprenait les éléments vu lors de la réunion de partage de l'état des lieux.

Il leur était demandé de mettre une note allant de 0 à 3 pour chacun des enjeux identifié sur leur commune.

#### 3.4.1. RETOUR DES COMMUNES

RETOUR DES PRIORITÉS PAR LES COMMUNES



Nous avons remarqué une forte mobilisation des communes pour la réalisation de ce travail (pourtant très fastidieux). Ainsi, presque les 3/4 des communes ont réalisé elles-mêmes ou avec le soutien des techniciens de rivière ce travail.

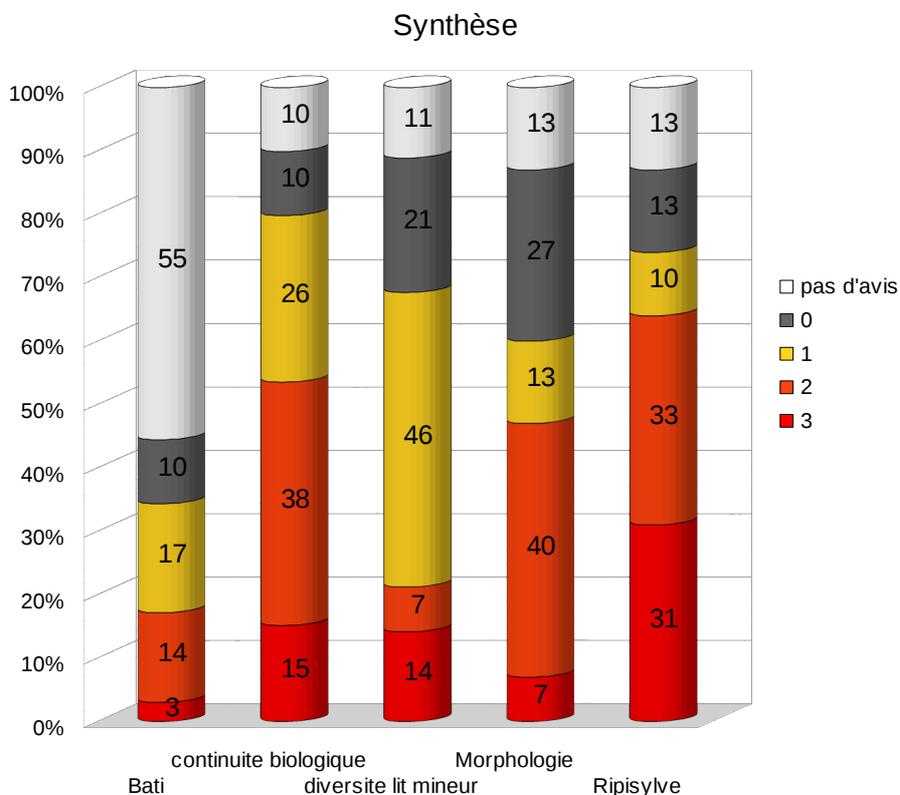
À peine plus du 1/4 d'entre elle ont simplement validé le tableau proposé par les techniciens de rivière (suite à 2 relances).

COMMUNE	RÉALISÉ PAR :
ASNIÈRES-LA-GIRAUD	SYMBA
AUJAC	Commune
AUMAGNE	Commune
AUTHON-ÉBÉON	Commune
BAGNIZEAU	Commune
BERCLOUX	SYMBA
BLANZAC-LÈS-MATHA	SYMBA
BOURG-CHARENTE	Commune
BOUTIERS-SAINT-TROJAN	SYMBA
BRÉVILLE	Commune
BRIE-SOUS-MATHA	Commune
BRIZAMBOURG	SYMBA
BURIE	Commune
CHANIERS	Commune
CHÉRAC	Commune
CHERVES-RICHEMONT	Commune
COGNAC	SYMBA
COURBILLAC	Commune
CRESSÉ	Commune
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	Commune
FONTAINE-CHAENDRAY	Commune
GOURVILLETTE	Commune
HAIMPS	Commune
HOULETTE	Commune
JAVREZAC	Commune
JULIENNE	SYMBA
LA BROUSSE	Commune
LE GIGCQ	Commune
LES TOUCHES DE PÉRIGNY	Commune

COMMUNE	RÉALISÉ PAR :
LOUZAC-SAINT-ANDRÉ	SYMBA
LOUZIGNAC	Commune
MACQUEVILLE	Commune
MASSAC	SYMBA
MATHA	Commune
MESNAC	SYMBA
MIGRON	Commune
MONS	Commune
NANTILLÉ	SYMBA
NERCILLAC	Commune
NEUVICQ-LE-CHATEAU	Commune
PRIGNAC	Commune
RÉPARSAC	Commune
SAINT-BRICE	Commune
SAINT-BRIS-DES-BOIS	Commune
SAINT-CÉSAIRE	Commune
SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE	SYMBA
SAINT-LAURENT-DE-COGNAC	Commune
SAINT-OUEN-LA-THÈNE	Commune
SAINT-SAUVANT	Commune
SAINT-SULPICE DE COGNAC	Commune
SAINTE-MÈME	Commune
SAINTE-SÉVÈRE	Commune
SEIGNÉ	SYMBA
SIECQ	SYMBA
SIGOGNE	SYMBA
SONNAC	Commune
THORS	SYMBA
VILLARS-LES-BOIS	Commune

### 3.4.2. SYNTHÈSE

#### TYPES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES



#### ► **BÂTI**

Beaucoup d'avis manquants sur cette thématiques. Les retours étaient principalement en priorité 1 ou 2 et orienté vers de l'information et de la sensibilisation : repères de crues, information des riverains.

#### ► **CONTINUITÉ BIOLOGIQUE**

Ces enjeux ont été largement pris en compte par les élus, notamment sur les secteurs avec un projet de classement en liste 2.

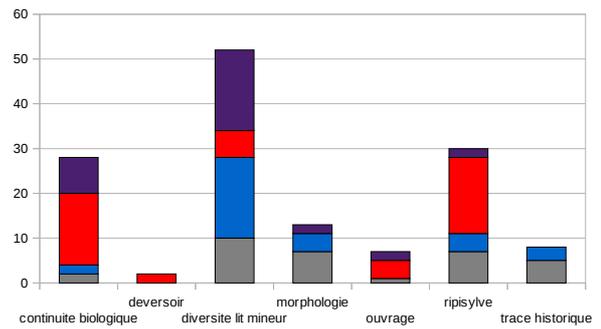
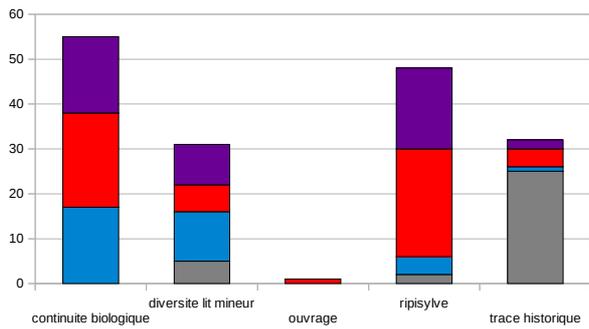
#### ► **DIVERSITÉ DU LIT ET MORPHOLOGIE**

Prise en compte de ces enjeux un peu plus timide, souvent expliqué par la volonté de réserver les budgets aux obligations liées à la mise en continuité écologique.

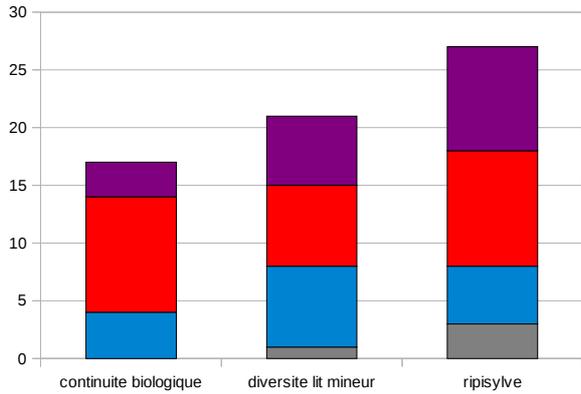
#### ► **RIPISYLVE**

Beaucoup de sites ont été mis en priorité 3, affichant donc une forte volonté de poursuivre les travaux d'entretien, de restauration et de plantation de ripisylve.

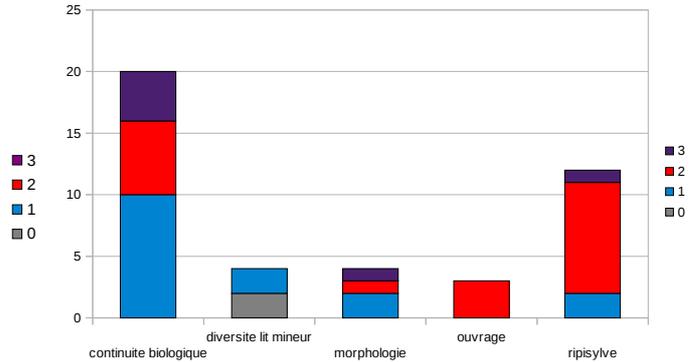
### 3.4.3. PAR ENTITÉ DE GESTION



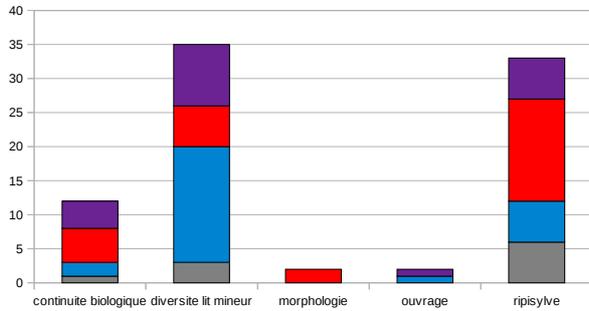
SIA de la vallée de l'Antenne



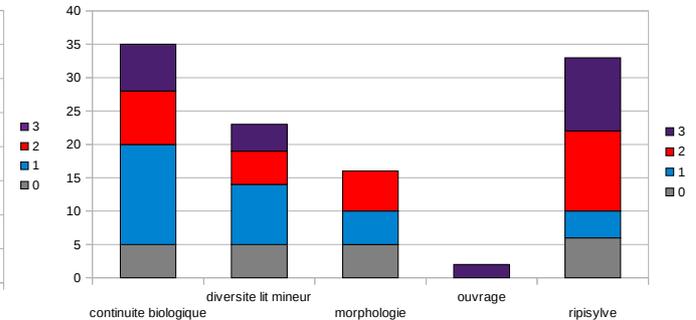
CDC du Pays Buriard



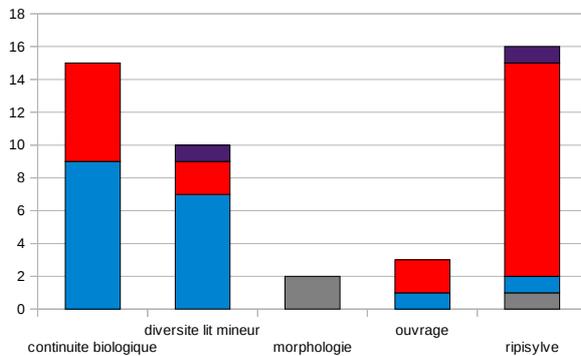
SIAH des bassins du Dandelot et de la Saudrenne



SI du Haut-Briou



SIVOM du Cognaçais section Antenne



SIVOM du Cognaçais section Pays-Bas

SIA de la région de Sonnac

### 3.5. CROISEMENT DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS AVEC LES OBJECTIFS DU SDAGE, PDM, PAOT

<b>OBJECTIFS</b>	<b>PDM : FONCTIONNALITÉS</b>	<b>MESURE</b>
améliorer la diversité des faciès d'écoulements	2_01	Mise en place des plans de renaturation des cours d'eau
assurer la pérennité du peuplement forestier	3_02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves
entretien		
lutter contre l'incision du lit	2_01	Mise en place des plans de renaturation des cours d'eau
préserver la richesse floristique	1_02	Lutter contre les plantes invasives
	3_02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves
recréer une ripisylve	3_02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves
restauration	3_02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves
Restaurer la dynamique fluviale	2_05	Déterminer les espaces de mobilité des cours d'eau
Restaurer la sinuosité du cours d'eau	2_01	Mettre en place des plans de renaturation des cours d'eau
rétablir la continuité écologique	4_02	Aménagement des ouvrages pour favoriser le transport solide
	4_01	Aménagement ou effacement des ouvrages pour rétablir la libre circulation pour les migrateurs
rétablir la transparence sédimentaire	4_02	Aménagement des ouvrages pour favoriser le transport solide
rétablir le franchissement piscicole	4_01	Aménagement ou effacement des ouvrages pour rétablir la libre circulation pour les migrateurs
rétablir le libre écoulement	3_02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves



Cette seconde table regroupe toutes les actions prévues par objectifs opérationnels :  
 ette seconde table regroupe toutes les actions prévues par objectif opérationnel :

N° Fiche	Objectifs opérationnels	Nombre De sites	Linéaire (en m)	Coût total (en €)	N° Interventions	Interventions	Nombre De sites	Linéaire (en m)	Coût total (en €)
OB1	Rétablir la continuité écologique	62	0	365700	FA12	Araser l'ouvrage	19	/	291800
					FA13	Fractionner la chute d'eau en plusieurs retenues	21	/	46900
					FA14	Réparer l'ouvrage	2	/	27000
					FA16	Adapter la gestion de l'ouvrage	20	/	/
OB2	Rétablir la continuité piscicole	31	0	139300	FA12	Araser l'ouvrage	7	/	133100
					FA13	Fractionner la chute d'eau en plusieurs retenues	11	/	6200
					FA16	Adapter la gestion de l'ouvrage	11	/	/
					FA17	Identifier un autre cheminement existant	2	/	/
					FA10	Restaurer, recréer ou remettre en eau l'ancien cours méandré	2	628	16000
OB3	Rétablir la transparence sédimentaire	47	26420	104639	FA12	Araser l'ouvrage	6	2811	52795
					FA13	Fractionner la chute d'eau en plusieurs retenues	18	9328	35044
					FA16	Adapter la gestion de l'ouvrage	21	13653	800
OB4	Rétablir le libre écoulement	42	67221	135310	FA3	Sélection des embâcles gênants et/ou instables	42	67221	135310
OB5	Lutter contre l'incision du lit	11	6547	24158	FA9-1	Création de succession de micro-seuils pour recréer un profil d'équilibre dynamique	7	1840	13835
					FA9-2	Création de succession de micro-seuils pour assurer une recharge sédimentaire	3	4367	10323
					/	Contournement de l'usine Placoplatre	1	340	0
OB6	Restaurer la dynamique fluviale	80	63393	381208	FA7	Création de petits ouvrages de diversification	51	48844	164228
					FA10	Restaurer, recréer ou remettre en eau l'ancien cours méandré	15	4764	192009
					FA12	Araser l'ouvrage	3	1695	24971
					FA16	Adapter la gestion de l'ouvrage pour permettre la transparence sédimentaire	11	8090	0
OB7	Préserver la biodiversité	74	26931	60393	FA4	Arrachage, écorçage, abattage ou test de techniques	22	1834	13709
					FA8	Eradiquer ou maîtriser la végétation avec un arrachage manuel régulier	52	25097	46684
OB8	Assurer la pérennité du peuplement forestier	251	603179	715166	FA1	Sélectionner et dégager les arbustes pour favoriser la strate arborescente	43	55453	98188
					FA2	Sélection et/ou recéper les arbres de haut jet pour installer une strate arbustive	30	36559	105811
					FA15	Entretien la ripisylve	178	511167	511167
OB9	Recréer une ripisylve	48	28440	83023	FA5	Régénérer la ripisylve naturellement	2	480	4800
					FA6	Installer une ripisylve	46	27960	78223